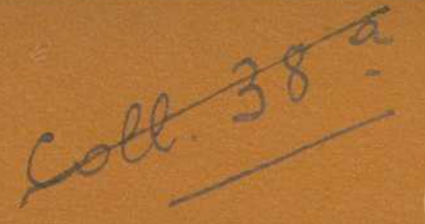


N° 2

Juin 1949



LE MOUVEMENT SYNDICAL MONDIAL

REVUE MENSUELLE d'INFORMATION et de DOCUMENTATION
DE LA
FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

Travailleurs du Monde :

Si vous ne voulez pas qu'existe ou revive le fascisme,

Si vous ne voulez pas connaître une nouvelle guerre mondiale,

Consolidez vos rangs, soutenez l'unité de la classe ouvrière dans le monde entier.

C'est là que se trouve le principal espoir de la Paix, de la Démocratie et du Progrès.

SOMMAIRE

Le Mouvement Syndical Mondial

Revue Mensuelle d'Information
et de Documentation de la
FÉDERATION SYNDICALE MONDIALE
1, rue Vernet, Paris (8e)

●

Abonnements :

1 an .... **500 fr.**
6 mois .... **275 fr.**
Prix de l'exemplaire .... **50 fr.**
ou son équivalence dans la monnaie
de votre pays.

AGENDA DE LA F.S.M.

Réunions, Conférences et Congrès

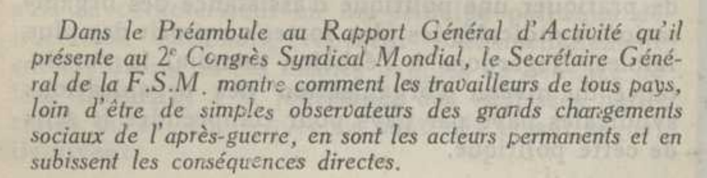
20-21-22 Juin 1949, à Lyon (France)	*Conférence Professionnelle Constitutive du Département Professionnel des Travailleurs du Textile et de l'Habillement.*
20-21-22 Juin 1949, à Turin (Italie)	*Conférence Professionnelle Constitutive du Département Professionnel des Travailleurs des Métaux et des Industries Mécaniques.*
20-21-22 Juin 1949, à Gottwaldov (Tchécoslovaquie)	*Conférence Professionnelle Constitutive du Département Professionnel des Travailleurs de l'Industrie du Cuir, de la Chaussure, de la Fourrure et des Articles en Cuir.*
26 Juin 1949, à Milan (Italie)	*Réunion du Bureau Exécutif de la F.S.M.*
27 Juin 1949, » »	*Réunion du Comité Exécutif de la F.S.M.*
28 Juin 1949, » »	*Réunion du Conseil Général de la F.S.M.*
29 Juin-10 Juillet 1949, à Milan (Italie)	*IIe Congrès Syndical Mondial.*
11 Juillet 1949, à Milan (Italie)	*Réunion du Conseil Général de la F.S.M.*
12 Juillet 1949, » »	*Réunion du Comité Exécutif de la F.S.M.*
14-15-16 Juillet 1949, à Florence (Italie)	*Conférence Professionnelle Constitutive du Département Professionnel des Mineurs.*
14-15-16 Juillet 1949, à Milan (Italie)	*Conférence Professionnelle Constitutive du Département Professionnel des Travailleurs du Bâtiment, du Bois et des Matériaux de Construction.*
15-16-17-18 Juillet 1949, à Marseille (France) ..	*Conférence Professionnelle Constitutive du Département Professionnel des Marins et Dockers.*



Le 2e Congrès Syndical Mondial

affirmera que la F.S.M.

est une force de progrès dans le Monde



Dans le Préambule au Rapport Général d'Activité qu'il présente au 2e Congrès Syndical Mondial, le Secrétaire Général de la F.S.M. montre comment les travailleurs de tous pays, loin d'être de simples observateurs des grands changements sociaux de l'après-guerre, en sont les acteurs permanents et en subissent les conséquences directes.

Après avoir souligné la disproportion existant dans les pays à économie capitaliste entre le degré d'importance des progrès techniques et celui du progrès social — au service duquel la technique devrait pourtant être d'abord placée — il analyse le développement historique du rôle des travailleurs dans le monde contemporain, et l'évolution qui aboutit si logiquement à la création de la F.S.M.

Rappelant la joie et les espoirs que par sa naissance même la F.S.M. apporta dans le cœur des masses laborieuses de tous les pays, et leur claire volonté si nettement exprimée dans les Statuts de notre grande organisation, dans les objectifs fixés et les engagements pris, le Secrétaire Général montre que ces objectifs peuvent et doivent être atteints, que « notre devoir à tous st de rester fidèles à ces engagements ».

« La F.S.M. — *ajoute-t-il* — s'est inscrite dans l'histoire de la lutte séculaire des peuples pour leur émancipation sociale. ». *Et, traçant un parallèle d'où ressort le contraste frappant entre ce que fut la vieille F.S.I. d'avant guerre, ce qu'elle ne sut ou ne put faire, et ce que la F.S.M. a déjà réalisé depuis sa création, Louis Saillant indique à quel point la classe ouvrière, par sa capacité d'organisation syndicale, a créé des éléments nouveaux dans la vie nationale et internationale.* « La F.S.M. est une force de progrès. Elle n'est pas neutre. ». *Elle se doit donc de prendre la part la plus active* « dans le grandiose combat que se livrent dans le monde actuel les forces de progrès et la réaction ».

Le Secrétaire Général met en lumière le rôle équivoque de ces « *syndicalistes* » *qui, dans ce vaste combat,* « prétendent rester au-dessus de la mêlée et s'éloignent, et des aspirations des travailleurs considérés comme classe sociale, et du syndicalisme ouvrier. De cet éloignement naissent toutes espèces de déviations qui les conduisent à s'intercaler entre la classe ouvrière et ses exploiteurs... Ces « syndicalistes » inclinent rapidement dans l'opposition et dans l'obstruction à l'égard des revendications essentielles des travailleurs. L'action scissionniste dans le mouvement syndical devient leur principale raison d'être et leur objectif essentiel. Par cela même, objectivement, ils deviennent des auxiliaires conscients ou inconscients de la politique réactionnaire. ».

Enfin, après avoir décrit cette offensive réactionnaire dans le monde, les faits et les actions dans lesquels la F.S.M. s'est trouvée engagée, « agissant comme gardienne de la démocratie et comme protectrice des millions de travailleurs qu'elle représente », *le Secrétaire Général conclut en ces termes :*

Quarante-cinq mois se seront écoulés depuis le premier Congrès de la Fédération Syndicale Mondiale à Paris lorsque seront réunis à Milan les représentants du mouvement syndical international au sein du 2e Congrès de la F.S.M.

Le Congrès Syndical Mondial est l'autorité souveraine de notre Féderation Syndicale Mondiale. Ainsi s'exprime l'article 4 de notre statut. Ce même statut précise que le Congrès se réunit tous les deux ans. Tel n'a pas été le cas. Depuis la session du Bureau Exécutif de Janvier 1949, chacun connaît les causes de ce long retard dans la convocation du Congrès. Les responsables sont aussi connus. Ce sont ceux qui ont contesté la souveraineté du Congrès Syndical Mondial. Nos convictions démocratiques reposent sur le respect de nos engagements devant les Centrales Syndicales Nationales et sur le contrôle de nos actes et activités par notre organe souverain. Le contraire serait la négation de la démocratie syndicale incluse dans notre statut.

Notre Fédération Syndicale Mondiale eut, à son départ, à affronter quelques difficultés immédiates. Il a fallu créer en partant de zéro toute une administration. Il fut nécessaire de former des fonctionnaires syndicaux et de les spécialiser à des tâches internationales toutes nouvelles pour eux. Il fut nécessaire aussi de créer une documentation, de rassembler des informations, de donner naissance à des moyens de travail et d'action. Il était opportun de doter la F.S.M. d'un lien permanent, d'un contact régulier avec les organisations affiliées. En dehors de la correspondance, ce rôle fut confié à notre Bulletin d'Information. Lorsque nous serons réunis en Congrès à Milan, 80 numéros en édition simple ou doublée de notre Bulletin, transformé en Revue Mensuelle le 1er Mai 1949 auront été publiés par le Secrétariat. La collection de notre Bulletin constitue un recueil d'histoire, elle est une source unique de documentation sur le mouvement syndical international depuis le 1er janvier 1946 dont l'usage se révélera indispensable à de nombreux militants et dirigeants du mouvement syndical. Dans ces 1.122 pages de textes que constitue la collection de notre Bulletin se trouve une présentation saisissante des faits essentiels, des événements caractéristiques qui ont marqué la vie du mouve-

ment syndical mondial au cours de ces dernières années.

Indépendamment de ce lien permanent, notre Fédération Syndicale Mondiale a marqué son passage dans beaucoup de pays. Des délégués officiels de la F.S.M. ont voyagé et pris des contacts avec les travailleurs, en son nom, dans tous les continents. De Paris au Japon, en passant par les U.S.A. et les Iles Hawaï, de Londres à la Corée, en passant par Berlin et Moscou, des Pays Scandinaves jusqu'en Afrique du Sud, toute une trame de contacts directs est tissée qui illustre l'ampleur des ramifications syndicales internationales dans lesquelles s'intègre la gamme variée des liens institués par la F.S.M. avec le monde ouvrier jusque sur le lieu du travail.

Notre avis est que, néanmoins, tout cela fut encore insuffisant. Nos intentions étaient de rendre plus profondes les relations de la F.S.M. avec les travailleurs et travailleuses de tous les pays. Pour certains de ces pays, notamment ceux d'Asie, nous aurions voulu d'autres relations que par lettres ou messages. Nous aurions voulu que des représentants de la F.S.M. puissent se rendre sur ces territoires. Certes, nous avons reçu au siège de notre organisation de nombreux délégués syndicaux venant d'Asie, aussi bien que d'Amérique Latine ou des territoires africains. Ces contacts ont été profitables. Mais nous restons avec cette opinion que nous aurions dû aller à eux plus et mieux qu'il ne fut fait. Nous connaissons les causes et les raisons de nos faiblesses dans cette partie de notre activité. Il appartiendra au 2e Congrès Syndical Mondial de prendre les mesures pour surmonter ces faiblesses.

Car le Congrès de Milan sera une affirmation de la continuité de la F.S.M. Il fixera nos perspectives d'avenir en se basant sur l'expérience acquise depuis la création de la F.S.M.

Toutes les possibilités existantes de la F.S.M. n'ont pas encore été employées. Certaines de ces possibilités concrètes sont en voie de création. Nous ne devrons pas les laisser inemployées. Il s'agit des Départements Professionnels pour les grandes branches industrielles. Beaucoup de temps a été perdu dans ce domaine. Les négociations avec les Secrétariats Professionnels Internationaux (S.P.I.) qui nous furent imposées par les circonstances ont permis de révéler le peu de consistance et le très faible rayonnement géographique et professionnel de ces Secrétariats Professionnels Internationaux. Une politique d'obstruction dans le travail constructif de la F.S.M. s'est également révélée sur le plan strictement professionnel. Ce sont ceux qui ont reproché à notre organisme d'être une institution politique qui ont élevé objections sur objections et dressé obstacles sur obstacles pour nous empêcher d'accroître notre activité industrielle et se donner la pleine mesure des possibilités de la F.S.M. en ce domaine.

Nous nous sommes promis, en constituant notre organisation, d'étendre la solidarité et l'entr'aide syndicales internationales. Nous constatons que, là encore, des possibilités immenses existent dans la mesure où nous franchirons l'obstacle des particularismes nationaux syndicaux.

L'entr'aide et la solidarité syndicales internationales doivent être une des formes d'activité permanente de la F.S.M. Cette solidarité et cette entr'aide, quand elles s'exerçaient, furent surtout d'ordre moral. Elles devront à l'avenir être tout aussi bien entr'aide et solidarité matérielles que morales.

L'une des principales fonctions de la F.S.M. est de pratiquer une politique d'assistance des organisations syndicales les plus fortes au profit des plus faibles. Regardons à l'échelon mondial la consistance du niveau d'organisation des organisations syndicales pays par pays pour comprendre le sens de cette politique.

La ligne d'évolution n'emprunte pas le même tracé. Des variations très sensibles existent dans la structure et dans les formes d'organisation interne des mouvements syndicaux nationaux comparés les uns par rapport aux autres ; il ne s'agit pas en l'espèce, pour régler ces différences, d'imaginer une quelconque caporalisation des organisations syndicales par la direction de la F.S.M. Ce serait là une grave erreur, d'autant plus que l'application de notre politique d'assistance et de solidarité syndicales doit tenir compte des conséquences qu'ont, sur le degré d'évolution des organisations syndicales, les différences des systèmes et niveaux politiques, économiques et sociaux de chaque pays, contrée ou territoire. Nous pouvons classer en trois catégories les organisations syndicales tenant compte de contingences ci-dessus exprimées :

1° celle des pays capitalistes évolués et industrialisés ;

2° celles des pays et territoires sous-développés et coloniaux ;

3° celles de l'Union Soviétique et des pays des nouvelles Républiques démocratiques populaires.

Dans les pays capitalistes évolués et industrialisés, le syndicalisme ouvrier est déjà fortement enraciné dans les mœurs. Il fut pendant longtemps, et notamment en Europe, l'exemple qui s'offrait et l'expérience qui se recommandait.

Dans les pays sous-développés et les territoires coloniaux, le mouvement syndical connaît un essor certain particulièrement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il se heurte dans ces contrées soit au féodalisme subsistant, soit à l'esprit colonialiste persistant. Si nous tenons compte du nombre considérable d'êtres humains vivant dans ces pays sous-développés et coloniaux, si l'on observe

les méthodes de travail archaïques qui y demeurent, si nous prenons en considération l'immensité des réalisations sociales nécessaires pour créer des conditions d'existence humaines, pour organiser des services sociaux indispensables aux populations, on se rendra compte du rôle prépondérant que peut jouer en la matière notre mouvement syndical mondial.

Notre aide et notre solidarité ne doivent pas ignorer, lorsqu'elles s'exercent, que c'est vers ces pays que se dirigent les pressions les plus fortes du monopolisme capitaliste international et que les droits de leurs peuples à disposer d'eux-mêmes, s'ils se caractérisent en un principe politique de libération nationale, reposent fondamentalement sur les droits de ces mêmes peuples au bénéfice de leur travail et à la jouissance des richesses naturelles du sol sur lequel ils sont nés et sur lequel ils vivent.



Dans le troisième groupe de pays, c'est-à-dire l'U. R. S. S. et les pays de Démocraties Populaires, existent des organisations syndicales dont les fonctions sont considérables et dont le nombre des adhérents est fortement étendu. Pratiquement, dans ces

Le « Palazzo dell' Arte » de Milan, où se tiendront les séances du 2e Congrès Syndical Mondial
En haut : *entrée principale.* — En bas : *le portique*

pays, toute la politique d'assistance sociale, de solidarité et d'organisation professionnelle est entre les mains du mouvement syndical. Il joue dans ces Etats un rôle important dans l'exécution des plans de production à l'élaboration desquels il est associé. Les expériences multiples et les réalisations nombreuses toutes orientées pour la satisfaction des besoins des travailleuses et des travailleurs et qui sont conduites et dirigées par les organisations syndicales de ces pays, leur ont fait atteindre un degré de maturité politique, de compétence sociale et de solidité administrative dont on peut dire qu'elles ont historiquement apporté au syndicalisme, pris en tant que tel, des richesses et des valeurs nouvelles.

Nous connaissons les critiques, que nous considérons malveillantes, adressées à ces organisations syndicales par certains professeurs de syndicalisme dans les pays capitalistes. La première qualité de ces professeurs est d'être d'abord des négateurs.

Si la jalousie est une vertu, nous dirons qu'ils ont la vertu d'être jaloux de ce qu'ils ne sont pas en capacité de réaliser et de construire. Nous ne commettrons pas d'erreur en ajoutant qu'une vanité bien spéciale les empêche de comprendre qu'un mouvement syndical, comme celui existant en Union Soviétique et dans les Démocraties Populaires, se situe à un niveau pratique supérieur à celui dont ils professent les vertus.

Nous les entendons dire sentencieusement qu'il n'est pas de droit syndical sans droit de grève. Ils regrettent de ne pouvoir enregistrer des grèves en Union Soviétique et dans les Démocraties Populaires et ils protestent à ce sujet.

Les travailleurs de ces pays ne vont pas se mettre en grève pour leur donner ce plaisir sentimental. Ils donnent à leur activité syndicale des objectifs atteints d'une façon méthodique sans avoir recours à la grève. Mais le plus curieux, nous pourrions dire le plus édifiant, c'est qu'en général ceux-là qui parlent du droit de grève pour s'éviter de comprendre le sens des activités syndicales dans les pays de Démocraties Populaires et en Union Soviétique, sont les mêmes qui, dans leur propre pays capitaliste, s'agitent pour empêcher ou liquider ou déconsidérer des mouvements grévistes rendus nécessaires par la façon dont le patronat ou les gouvernements écartent les légitimes revendications ouvrières et limitent les droits des organisations syndicales.

Nous pourrions sans aucune peine justifier ces remarques avec le concours de faits précis puisés dans toute une série de mouvements grévistes qui se sont déroulés dans ces dernières années.

Ces appréciations peuvent-elles être interprétées comme étant incompatibles avec notre désir d'unité et notre politique syndicale d'union que nous avons préconisée et continuons à préconiser ? Certainement, non.

C'est faire preuve d'honnêteté, c'est servir la vérité que de dire aux organisations syndicales et aux travailleurs de tous les pays ce qu'il en est réellement des forces vivantes du syndicalisme dans le monde, de présenter ses faiblesses tout en indiquant ses moyens réels.

Qui peut ne pas comprendre les raisons profondes de notre opposition à la politique de scission syndicale tolérée d'abord, entretenue ensuite et pratiquée enfin par quelques-uns de ceux qui ont siégé dans les plus hautes instances de notre F.S.M. ?

Qui peut contester que la F.S.M. a été, est encore aujourd'hui et sera encore demain un élément indispensable pour la défense des intérêts vitaux des travailleurs ?

Nous n'hésitons pas à dire que toute adhésion à la politique de scission syndicale internationale équivaut à l'acceptation d'une politique de discrimination entre les peuples et que cette politique ne peut avoir d'autre aboutissement que celui d'admettre la guerre comme inévitable. Envisagerait-on dans notre XX[e] siècle l'utilité pour les travailleurs organisés syndicalement de se combattre, de se meurtrir entre eux, tout comme au XVII[e] siècle catholiques et huguenots le faisaient ? Plus le mouvement syndical se développe dans chaque nation, moins devient acceptable l'idée que les mouvements syndicaux nationaux doivent s'ignorer ou s'opposer entre eux. Si l'on croit à l'importance de la place qu'occupent les organisations syndicales dans le monde moderne, si on les juge vraiment indispensables au bien-être des peuples et à la cause de la Paix, il faut croire à *l'unité syndicale internationale* et la juger indispensable. Nouons toutes les relations possibles entre les organisations syndicales de tous les pays. Entretenons et développons ces relations pour que des hommes et des femmes de nationalité, de race, de couleur différentes puissent se connaître, se comprendre et s'estimer. Ces hommes et ces femmes ont ceci de commun : *ce sont des travailleurs.* Ils ont une aspiration commune : *vivre dans la Paix entre les Peuples.*

Notre Front syndical mondial est nécessaire au Front mondial des hommes de bonne volonté et de progrès au service de la paix entre les peuples.

Telle a été notre pensée dominante depuis le moment où nous avons clôturé le premier Congrès Syndical Mondial. Cette pensée domine encore aujourd'hui notre attitude devant les travailleurs du monde, alors que nous nous apprêtons à nous rencontrer à Milan pour les travaux du deuxième Congrès Syndical Mondial.

Louis SAILLANT.

Projet d'ordre du jour du 2e Congrès Syndical Mondial

qui se tiendra au Palais des Beaux-Arts de Milan, du 29 Juin au 10 Juillet 1949

1° Election du Président et des Vice-Présidents du Congrès;

2° Adoption de l'Ordre du Jour;

3° Désignation de la Commission de Vérification des Pouvoirs;

4° Désignation de la Commission du Règlement;

5° Rapport Général d'Activité de la F.S.M.;

Rapporteur : L. Saillant (Secrétaire Général F.S.M.).

6° Action de la F.S.M. et des Centrales Nationales affiliées pour la défense des intérêts économiques et sociaux des Travailleurs;

Rapporteurs : B. Frachon (France), un représentant de la Pologne, S.A. Wickremasinghe (Inde et Ceylan).

7° Application de l'article 13 des Statuts de la F.S.M. sur les Départements Professionnels;

Rapporteur : G. Di Vittorio (Italie).

8° Politique générale et action de la F.S.M. pour l'unité syndicale internationale et en faveur de la Paix et de la défense des droits démocratiques des peuples.

Rapporteurs : V.V. Kuznetsov (U.R.S.S.) et un représentant de l'Italie.

9° Activité syndicale dans les pays asiatiques, australasiens, africains et latino-américains.

Rapporteurs : Liu Ning-I (Chine), E. Thornton (Australie), A. Le Leap (France), V. Lombardo Toledano (Amérique Latine).

10° Le problème des migrations de main-d'œuvre. Egalité des droits économiques et sociaux des travailleurs immigrés;

Rapporteur : Bitossi (Italie).

11° Election du Conseil Général, du Bureau Exécutif et des Commissaires aux Comptes;

12° Fixation du lieu et de la date du prochain Congrès.

L'Unité Ouvrière dans la F. S. M.

LES TRAVAILLEURS DE BASE DU C.I.O. EXIGENT L'UNITE OUVRIERE AU SEIN DE LA F.S.M.

Dans le numéro de mai de cette revue nous avons rapporté la tournure significative que les événements avaient prise au huitième Congrès Biennal de la Fédération Internationale des Dockers et Magasiniers (C.I.O.) à San Francisco, surtout en ce qui concerne la volonté de la majorité écrasante des effectifs et des dirigeants de cette puissante organisation de rester affiliée à la F.S.M. et de maintenir et renforcer ainsi leurs liens de solidarité avec tous les travailleurs du monde. Voici le texte de la résolution que le Congrès de l'I.L.W.U. a adopté à la majorité écrasante de 564 c. 58:

FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

« La Fédération Syndicale Mondiale a été créée en 1945 en même temps que les Nations Unies.

La F.S.M. symbolisait les espoirs de paix mondiale et d'unité nourris par les travailleurs dans toutes les parties d'un monde dévasté par la guerre. Elle a réalisé une structure et un programme qui avaient été envisagés par les travailleurs de base de l'I.L.W.U. depuis la création de notre fédération : une organisation mondiale de syndicats préconisée dans des résolutions adoptées à l'unanimité à de nombreuses conférences et réunions de notre fédération.

La F.S.M. a été d'une utilité remarquable. En aucune occasion elle n'a manqué de réagir rapidement à nos demandes de soutien, dont nous avions bien besoin.

Une grande et importance section des effectifs de l'I.L.W.U. dépend du commerce maritime international pour sa vie ; la solidarité internationale est donc un point indispensable de notre programme pour protéger les intérêts et les conventions collectives de nos ouvriers de base, travailleurs des docks.

Les représentants nationaux du C.I.O. ont pris sur eux de recommander un retrait de la F.S.M. Un tel acte aurait pour résultat de rompre nos liens officiels avec cet organisme. Les représentants du C.I.O. ont proposé ce retrait parce que la F.S.M. s'est refusée à accepter un ultimatum présenté par le C.I.O. et les syndicats britanniques et hollandais, exigeant la suspension pour un an de la F.S.M.

Cette demande présentée à la F.S.M. équivalait à exiger la liquidation de celle-ci et le Bureau Exécutif de la Fédération a eu raison de se refuser à se suicider comme on le lui ordonnait, malgré la menace faite par le C.I.O. et les Britanniques de quitter la F.S.M. et de s'unir à l'A.F.L. pour la détruire.

L'I.L.W.U. doit prendre nettement position sur cette question. Nous nous intéressons à la F.S.M. non pas parce que nous voulons l'obliger à emboiter le pas à des combines politiques qui l'engageraient au soutien tout au moins tacite du règne colonial d'un empire, d'un roi, d'une reine ou d'une dictature quelconques. Pour nous, il s'agit de rester au sein de la F.S.M. et de la soutenir dans le but de protéger et de faire avan-

cer les intérêts de nos adhérents et des travailleurs du monde entier.

Nous décidons donc :

1° d'aviser le C.I.O. national et la F.S.M. qu'aucun individu ni aucune organisation n'est autorisé à faire cesser l'affiliation de l'I.L.W.U. à la F.S.M. ;

2° de proposer au C.I.O. national que la question de son retrait de la F.S.M. soit soumise au vote par référendum de toutes les fédérations affiliées au C.I.O. avant qu'une action définitive soit entreprise sur cette question. Au cas où le C.I.O. national ne soumettrait pas la question à un référendum les dirigeants de l'I.L.W.U. sont autorisés et chargés d'effectuer un référendum parmi les membres de l'I.L.W.U. sur cette question ;

3° d'appeler la F.S.M. à créer dans les plus courts délais un Département International du Transport Maritime au sein de la F.S.M. et de prendre l'initiative de convoquer une conférence mondiale des syndicats maritimes, initiative qui ferait partie du programme visant à créer un tel département.

LA COOPERATION ET L'UNITE SYNDICALES INTERNATIONALES

Au même Congrès de l'I.L.W.U., la résolution suivante a été soumise par la délégation hawaïenne :

« La coopération ouvrière internationale et l'aide réciproque avec les travailleurs d'autres pays ont valu à nos adhérents d'importants avantages matériels ; cette coopération est d'une importance de premier ordre pour conserver les conquêtes déjà réalisées, et elle jette les bases du progrès futur.

On sait trop bien ce que cette coopération a contribué aux adhérents de notre Fédération dans l'industrie maritime, pour qu'il y ait besoin d'en parler ici en détail. Il suffit de rappeler que notre victoire du 15 juin 1947 était due, dans une large mesure, aux offres sans réserve de soutien international. De telles promesses de coopération ont été un facteur de tout premier ordre dans le succès de la récente grève maritime. Les travaux de la Conférence Internationale du Sucre ont jeté les bases d'un programme qui aura pour résultat de stabiliser l'industrie du sucre et d'apporter la sécurité du travail et une meilleure vie aux travailleurs du sucre de l'I.L.W.U. qui constituent environ le quart de nos effectifs.

Nous voulons continuer et développer les rapports entre notre Fédération et les syndicats des autres pays parce que nous comprenons que les frontières nationales ne brisent aucunement les liens amicaux qui unissent la classe ouvrière.

Nous sommes donc épouvantés de l'action du C.I.O. national, qui s'est retiré de la Fédération Syndicale Mondiale sans consulter ni les Fédérations Internationales qui composent le C.I.O. ni les adhérents de celui-ci. Nous condamnons l'action du Secrétaire-Trésorier du C.I.O. James Carey, qui a quitté la F.S.M. parce que la majorité s'est refusé à s'incliner devant ses vues minoritaires et nous demandons à la F.S.M. de ne pas tenir responsable tout le mouvement syndical américain de la conduite antidémocratique et répréhensible de Carey.

Nous ne prétendons pas être d'accord avec les syndicats de tous les pays qui sont affiliés à la F.S.M. sur tous les problèmes économiques, politiques ou sociaux. *Mais il n'est pas indispensable qu'ils soient totalement d'accord avec nous.* Pour les problèmes où nous sommes foncièrement d'accord, il est néanmoins nécessaire et souhaitable que nous agissions en commun et tant qu'il subsiste un seul programme important sur lequel nous pouvons arriver à un accord, l'affiliation au mouvement syndical international reste utile et doit être maintenue.

Par conséquent, nous autorisons et chargons les dirigeants de l'I.L.W.U. d'établir un contact direct avec les dirigeants de la F.S.M. pour déterminer les bases de notre affiliation à cette organisation, indépendamment de la ligne suivie par le C.I.O. national ou par les autres Fédérations Internationales du C.I.O.

Nous chargeons nos dirigeants, d'autre part, de proposer à la F.S.M. de faire convoquer à Hawaï, au cours de l'année 1949, une Conférence des Syndicats de tous les pays de la région du Pacifique pour examiner tous nos problèmes communs, surtout en ce qui concerne le commerce maritime, le sucre et l'ananas, et pour élaborer un programme de coopération et d'aide réciproque.

Soumise par :

Les Dockers et parties similaires, section locale de l'I.L.W.U. n° 136
Signé: Jack H. KAWANO, *président.*

Le Syndicat des Travailleurs de l'Ananas et de la Conserve, Section locale de l'I.L.W.U. n° 152
Signé: Takeo FURUIKE, *président.*

Le Syndicat des Travailleurs du Sucre, Section locale de l'I.L.W.U. n° 142
Signé: Antonio RANIA, *président.*

Les Travailleurs des Magasins, des Industries de Transformation et parties similaires, Section locale de l'I.L.W.U. n° 150
Signé: Ernest ARENA, *président.*

*

POURSUITES CONTRE HARRY BRIDGES

Cette opposition croissante contre la bureaucratie dirigeante du C.I.O., qui tente de frustrer ses membres de l'affiliation à la F.S.M., grandit de plus en plus parmi les syndiqués de la base, dans un grand nombre de Fédérations. Elle a alarmé les membres du groupe Carey à un tel point qu'ils viennent de tenir, les 17 et 18 mai 1949, leur réunion du Bureau Exécutif du C.I.O., longtemps ajournée. Cette réunion a été convoquée non seulement pour déclarer officiellement son départ de la F.S.M., mais également pour brandir la menace sur la tête de tous les syndicats affiliés qui se montreraient récalcitrants, en exigeant de chaque délégué en désaccord avec la politique de la majorité qu'il donne sa démission du Bureau Exécutif. Ceci constitue une atteinte flagrante aux droits des membres du Bureau aux termes des statuts même du C.I.O. Ils ont, en outre, menacé de la perte des droits acquis et d'expulsion du C.I.O. — sous prétexte d'empêcher toute « atteinte à la politique du C.I.O. » — toute Fédération affiliée qui oserait maintenir indépendamment une « relation organique quelconque avec la F.S.M. ou organisation en dépendant ». Ce qui, là encore, est une atteinte flagrante aux droits autonomes statutaires des syndicats affiliés au C.I.O , droits depuis longtemps reconnus.

Comme pour apporter une preuve supplémentaire aux accusations souvent formulées par les syndiqués du C.I.O., qui s'opposent à la politique de James Carey lorsqu'ils affirment que son sabotage à l'égard de la F.S.M. ne faisait qu'exécuter une partie du programme du Gouvernement des Etats-Unis, le Département de la Justice des Etats-Unis est entré en scène tout récemment pour assouvir sa vengeance sur ceux qui osaient s'opposer aux « ordres » du Bureau Exécutif du C.I.O. Le 25 mai, le Département de la Justice et le Service d'Immigration ont obtenu du « Grand Jury » de San

Francisco la mise en accusation de Harry Bridges, Président de la Fédération des Dockers et Magasiniers, et de deux autres dirigeants de cette Fédération, Henry Schmidt et J.R. Robinson, tous accusés de « faux témoignage ». L'accusation prétend que ce délit aurait été commis il y a cinq ans (!) lorsque Harry Bridges avait, sous serment, lors de sa demande de naturalisation, affirmé qu'il n'avait jamais été membre du Parti Communiste. Peut-on croire que les autorités américaines, qui sont si bien informées sur le moindre détail des gens qu'elles épient et qui ont montré pendant plusieurs années un intérêt tout particulier pour la personne de Harry Bridges, ont découvert seulement maintenant une soi-disant « nouvelle preuve » qui n'était pas à leur disposition auparavant ?

Il est à remarquer que la Fédération présidée par Bridges, dans une résolution intégralement citée plus haut, a décidé de charger les fonctionnaires de la Fédération d'élaborer une base sur laquelle celle-ci pourrait s'affilier directement à la Fédération Syndicale Mondiale « sans tenir compte de la route que le C.I.O. puisse décider de prendre ». L'action judiciaire contre Harry Bridges vient ainsi à point nommé pour empêcher sa participation au prochain Congrès Syndical Mondial de la F.S.M. le 29 juin 1949. *La même chose peut être dite des deux autres fonctionnaires, accusés en même temps que lui. On peut se demander si le Département de la Justice, afin d'empêcher la réalisation de la résolution votée par le Congrès de l'I.L.W.U. n'inventera pas des accusations contre tous les fonctionnaires de la Fédération Internationale des Dockers et Magasiniers ou peut-être même contre tous ses 80.000 membres !*

Il y a une ironie assez amère dans le fait que les dirigeants syndicaux américains de l'aile droite, aussi bien dans le C.I.O. que dans l'A.F. of L., qui coopèrent si étroitement avec le Gouvernement des Etats-Unis, son Département de la Justice et sa police fédérale, et luttent contre leurs propres camarades des syndicats, chaque fois que ceux-ci osent défendre les intérêts des travailleurs contre la politique du Département d'Etat, sont les mêmes qui se vantent maintenant d'être les défenseurs du syndicalisme « libre ».

UNE REPONSE ENERGIQUE AU T.U.C.

Le 22 mars 1949, le Conseil Général du T.U.C. britannique a adressé à toutes les Centrales Nationales affiliées à la F.S.M. une circulaire les invitant à quitter cette dernière organisation, ainsi qu'une brochure intitulée : « Les Syndicats Libres quittent la F.S.M. », dans laquelle le T.U.C., le C.I.O. et la N.V.V. s'efforçaient de justifier leur attitude.

Le Congrès des Syndicats Pan-Hindous a communiqué à la F.S.M. copie de sa réponse en date du 3 mai 1949 au T.U.C., dont voici quelques extraits particulièrement significatifs :

« Après avoir soigneusement examiné »... tant les documents émanant du T.U.C. que ceux publiés par la F.S.M., l'A.I.T.U.C. est parvenue à la conclusion que les raisons données par les représentants du T.U.C., du C.I.O. et de la N.V.V. pour motiver leurs exigences et l'action qui en a résultée, ne sont nullement sincères ni convaincants. Toutes les accusations portées par eux contre la F.S.M.. » sont pour le moins complètement fausses.

« Bien au contraire, nous estimons que ce sont les représentants du T.U.C. et du C.I.O. qui ont délibérément saboté le travail d'intégration des S.P.I. à la F.S.M., en incitant les Secrétaires de ces S.P.I. à présenter à la F.S.M. toutes sortes d'exigences, retardant ainsi leur prompte intégration. Ce sont encore les représentants du T.U.C. et du C.I.O. qui ont saboté la convocation de la Conférence Syndicale Asiatique en ne désignant pas leurs délégués à la Commission Préparatoire ; ce faisant ils ont non seulement causé un préjudice incalculable au mouvement syndical en Asie, mais encore fait obstruction au travail de la F.S.M. »

Au sujet des publications de la F.S.M., la position de l'A.I.T.U.C. n'est pas moins catégorique : « Ces publications ont été consacrées aux activités des syndicats dans le monde entier, y compris ceux que vous choisissez d'appeler syndicats non-communistes. Par conséquent, nous repoussons catégoriquement vos accusations malveillantes prétendant que les publications de la F.S.M. propagent dans l'ensemble « des conceptions syndicales selon les lignes communistes au détriment d'autres organisations syndicales. »

Elle répond ensuite dans ces termes aux accusations portées contre la F.S.M. au sujet de l'examen du Plan Marshall : « La F.S.M. n'a jamais refusé de discuter, après un préavis suffisant, un plan ou des plans qui pourraient amener ce résultat. Ce qu'elle a refusé, à notre avis légitimement, c'est de se voir imposer l'acceptation du Plan Marshall — qui cherche à réduire en esclavage, les pays bénéficiaires de l'aide, en intervenant dans leur administration intérieure et en compromettant ainsi leur indépendance. »

Enfin, « l'A.I.T.U.C. est choquée de ne trouver dans cette proposition que bien peu de respect pour les 70 millions de membres des syndicats qui constituent la F.S.M. Le fait que le T.U.C. ait demandé au Bureau Exécutif de recommander aux Centrales Nationales la suspension de la F.S.M., constitue un appel ouvert à briser la solidarité grandissante du mouvement ouvrier mondial. Ce que demande le T.U.C., c'est exactement ce que demandent les impérialistes et la bourgeoisie du monde entier. »

Et l'A.I.T.U.C. conclut :

« C'est la F.S.M. qui a été le champion le plus ferme de la cause de la classe ouvrière hindoue. C'est elle qui a élevé sa voix puissante contre la répression de type fasciste qui s'est exercée dans ce pays contre le mouvement syndical ; c'est elle qui a élevé une protestation énergique contre l'arrestation et l'emprisonnement de plus de 25.000 dirigeants d'organisations syndicales et paysannes dans notre pays. C'est la F.S.M. qui se dresse énergiquement contre la politique des impérialistes anglo-américains qui veulent déchaîner une troisième guerre mondiale.

L'A.I.T.U.C. soutient pleinement la F.S.M. et demeurera un membre loyal de cette organisation. »

Le signataire de cette lettre était Manek Gandhi, faisant fonction de Secrétaire Général de l'A.I.T.U.C. et qui, par une coïncidence remarquable, devait être arrêté quelques jours après.

PARCE QU'IL TRAVAILLE POUR LA PAIX ET L'UNITE UN DIRIGEANT TRAVAILLISTE EST SUSPENDU EN GRANDE-BRETAGNE

John Wood, Vice-Président de la Fédération Nationale des Mineurs (district d'Ecosse) et leader de la délégation des Mineurs Ecossais au récent Congrès des Partisans de la Paix à Paris, a été suspendu de ses fonctions de membre du Comité Exécutif National du Parti Travailliste Ecossais pour avoir, à son retour en Grande-Bretagne, publié un article exprimant son appui enthousiaste au Mouvement Mondial de la Paix.

Cette sanction lui a été appliquée sous le prétexte que son article était « considéré comme contraire et préjudiciable à la politique travailliste ».

On se rappellera que dans le numéro antérieur du « Mouvement Syndical Mondial », nous avons publié une lettre extrêmement éloquente, signée par le camarade Wood au nom de la délégation des Mineurs Ecossais, dans laquelle celle-ci exprimait son appui enthousiaste aux mineurs français emprisonnés pour faits de grève, à la suite du mouvement de l'automne dernier, et condamnait la propagande faite dans un grand nombre de pays pour essayer de présenter cette grève comme un mouvement essentiellement « politique » lancé par une « poignée d'agitateurs ».

Cette lettre, adressée à la Fédération Nationale des Mineurs pour être transmise aux emprisonnés, fut écrite après que les délégués des Mineurs Ecossais eurent passé quelques jours dans les mines du Nord après la clôture du Congrès Mondial des Partisans de la Paix.

Les Départements Professionnels :

Histoire d'une trahison

par Giuseppe Di Vittorio
Secrétaire Général de la Confédération Générale Italienne du Travail, en fonction de Président de la Fédération Syndicale Mondiale.

La Fédération Syndicale Mondiale a procédé à la création des Départements Professionnels Internationaux.

La décision d'organiser les Départements Professionnels de la F.S.M. avait été adoptée dès le Congrès constitutif de la Fédération, à Paris, en septembre 1945. Les statuts, adoptés à l'unanimité par le Congrès, prévoyaient que la F.S.M. se baserait sur les Centrales Syndicales Nationales des pays adhérant aussi bien que sur des Départements Professionnels Internationaux particuliers, dont chacun grouperait les travailleurs d'une branche déterminée de l'industrie pour la défense commune de leurs intérêts économiques, sociaux et professionnels.

Pourquoi jusqu'ici, c'est-à-dire pendant les quelques quatre années qui se sont écoulées depuis le Congrès de Paris, la F.S.M. n'a-t-elle pu créer ces Départements Professionnels ? *Il faut largement faire connaître aux travailleurs de tous les pays les causes de cette grande lacune dans toute l'activité passée de la F.S.M.* L'histoire de cette question, c'est l'histoire d'un sabotage délibéré et systématique de la part des dirigeants syndicaux réformistes, c'est l'histoire de leur trahison des intérêts de la classe ouvrière du monde entier.

La tentative de ressusciter les S.P.I.

Déjà dès le Congrès constitutif de la F.S.M., certains leaders du Congrès des Syndicats Britanniques, Citrine, Deakin et compagnie, ont commencé leurs agissements avec l'appui passif et ensuite direct de Jouhaux, du Hollandais Kupers et du dirigeant du C.I.O. américain Carey, qui voulaient que les Départements Professionnels de la F.S.M. soient remis à leurs protégés, les dirigeants des soi-disant Secrétariats Professionnels Internationaux.

Ils entreprenaient ces tentatives malgré le fait que les S.P.I., liés avec l'ancienne « Internationale Syndicale d'Amsterdam » s'étaient désagrégés déjà au commencement de la seconde guerre mondiale, en même temps que cette pseudo Internationale, et avaient pratiquement cessé d'exister. En outre, les dirigeants réformistes avaient posé cette demande comme condition de la conservation de l'unité syndicale internationale et de la continuation de leur propre affiliation à la F.S.M.

Ces demandes étaient absurdes et sans fondement : elles étaient absurdes puisque les pseudo Secrétariats Professionnels Internationaux de l'Internationale d'Amsterdam étaient déjà depuis longtemps des cadavres. Elles étaient sans fondement parce que les gens qui ont soumis ces demandes ne voulaient pas tenir compte des changements profonds qui étaient survenus dans le mouvement syndical international. L'apparition de nouveaux syndicats avec des effectifs importants dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique, ainsi que le fait que, dans beaucoup de pays de l'Europe Orientale et Occidentale, les réformistes avaient été chassés après la guerre par les ouvriers de la direction des syndicats : tout cela avait apporté un changement radical dans le rapport des forces à l'intérieur du mouvement ouvrier international.

Dans ces conditions, la vieille bureaucratie syndicale embourgeoisée se raccroche littéralement au moindre fêtu de paille pour conserver son ancienne influence dans les syndicats, et les ronds de cuir qu'elle y avait usés pendant des années. Les chefs réformistes qui étaient depuis longtemps achetés par la bourgeoisie par mille moyens directs et indirects avaient, comme on le sait, toujours soumis l'activité syndicale, non pas aux intérêts du prolétariat, mais à divers intérêts particuliers et personnels, liés avec l'attribution de postes « avantageux », etc. Les Secrétariats Professionnels Internationaux, qui s'étaient profondément compromis aux yeux des travailleurs, étaient le brin de paille auquel les dirigeants réformistes, qui étaient sur le point de se noyer, essayaient de s'accrocher pour changer à leur avantage le rapport des forces dans le mouvement syndical mondial.

Pourparlers des S.P.I. avec la F.S.M.

Bien que le vrai sens des agissements de Deakin, Oldenbrock et compagnie fût clair, la majorité dans les organes exécutifs de la F.S.M., restant de façon conséquente sur les positions de la conservation de l'unité syndicale internationale, a consenti à entreprendre les pourparlers nécessaires avec les S.P.I. Comment les leaders réformistes ont-ils utilisé ce sacrifice, fait au nom de l'unité ? Ont-ils procédé, avec la F.S.M., à la création des Départements Professionnels ? Non, bien au contraire, ils ont agi de façon à empêcher la création des Départements Professionnels de la F.S.M., à entraver le développement de la Fédération. Ils ont exagéré l'importance des S.P.I. réformistes, ils les ont opposés à la Fédération. Ils les tenaient en réserve en attendant le moment propice pour la scission qu'ils avaient déjà projetée au moment de la création de la F.S.M. Une simple exposition des faits démontre bien qu'il en était ainsi.

Peu de temps après le Congrès de Paris, les organes dirigeants de la F.S.M. (Le Bureau Exécutif et le Comité Exécutif) avaient décidé de se mettre immédiatement en rapport avec les S.P.I. et de convoquer avec eux dans les plus courts délais une conférence internationale des représentants des travailleurs de chaque branche d'industrie. Ces conférences, auxquelles on avait prévu d'inviter les organisations professionnelles des différentes branches dans toutes les Centrales Syndicales Nationales, membres de la F.S.M., devaient créer les Départements Professionnels de la Fédération.

La majorité du Comité Exécutif était même d'accord pour que les pourparlers entre les S.P.I. et la F.S.M. soient menés par l'ancien Secrétaire de l'Internationale d'Amsterdam pourrie sur pied, le réformiste Schevenels. Celui-ci avait été chargé, sur l'insistance du Conseil Général des Syndicats Britanniques, d'un des trois postes de Secrétaires Généraux Adjoints de la Fédération Syndicale Mondiale. Le Bureau Exécutif estimait que si les discussions avec la direction réformiste des S.P.I. étaient menées par leur sympathisant Schevenels, il pourrait être plus facile d'arriver à un accord. Cependant c'est le contraire qui s'est produit. Schevenels a démontré une fois de plus que, du point de vue des réformistes qui se livrent à une méprisable trahison de la classe ouvrière, l'honnêteté et la fidélité les plus élémentaires sont pour eux des préjugés inutiles. Ce « représentant mandaté de la F.S.M. » non seulement n'est arrivé à aucun accord avec quelque S.P.I. que ce soit, mais il est même intervenu en qualité de représentant de leur cause, en proposant aux organes administratifs de la F.S.M. une série de conditions et de demandes absurdes de la part de ses amis dirigeants de ces organisations bureaucratiques, hostiles à la F.S.M. En conséquence, la convocation des conférences internationales et la création des Départements Professionnels en question étaient rendues de nouveau impossibles.

Les dirigeants réactionnaires de la Fédération Américaine du Travail, de leur côté, considéraient les S.P.I. comme le noyau de la future « Internationale Syndicale » qu'ils se proposaient de créer comme contre-poids à la F.S.M. Dans ce but, l'A.F.L., avec le concours direct du Conseil Général des Syndicats Britanniques, a commencé ses efforts pour déterrer le cadavre des S.P.I. Leurs dirigeants, qui s'étaient dérobés pendant la guerre, sont de nouveau reparus sur la scène, en déployant une activité fébrile tendant à attirer vers eux le plus grand nombre possible de syndicats des différentes branches d'industrie, et en sabotant l'unité syndicale, avec laquelle les dirigeants réformistes s'étaient déclarés d'accord (en paroles) au Congrès de Paris en 1945. On remarque depuis longtemps que les chefs réformistes, qui sabotent toute activité tendant à la défense des travailleurs, deviennent extrêmement actifs quand il s'agit de la scission et de la trahison de la classe ouvrière.

Le prétexte de l'autonomie et son véritable objet

Le différend fondamental qui a empêché pendant plus de trois ans l'accord entre les anciens S.P.I. et la F.S.M. consiste en ceci : La F.S.M. considérait avec entière raison que les Départements Professionnels devaient faire partie intégrante de la Fédération Syndicale Mondiale et qu'ils devaient agir dans le cadre de ses Statuts, en respectant une autonomie raisonnable. Il est clair que le mouvement syndical international ne pouvait rester vraiment uni que si ces conditions étaient observées. Les anciens S.P.I., au contraire, exigeaient la « pleine » autonomie, qui aurait signifié que chaque Département Professionnel se serait transformé, en fin de compte, en une petite internationale syndicale sans lien avec les autres Départements Professionnels, complètement indépendante de la F.S.M. et même travaillant à l'encontre de la Fédération, mais existant grâce aux moyens fournis par elle. Le but qu'ont poursuivi dans ces conditions les réformistes était le même : empêcher à tout prix la réalisation de l'unité complète et effective de la classe ouvrière et conserver par tous les moyens leur propre influence dans les syndicats.

Comprenant tout cela, les membres de la majorité dans les organes administratifs de la F.S.M., tenant compte des hauts intérêts de l'unité ouvrière internationale, ont tout de même fait des concessions à plusieurs reprises pour aboutir à un commun accord sur la convocation des conférences internationales. Néanmoins, les réformistes des S.P.I. ont toujours répondu aux concessions de la F.S.M. par de nouvelles exigences, toujours plus absurdes.

Ils cherchaient non pas l'accord, mais le désaccord.

Comme on le sait, en juin 1947, à la session de Prague du Conseil Général de la F.S.M., fut élaboré et adopté à l'unanimité de tous les représentants présents des Centrales Syndicales Nationales, le règlement des Départements Professionnels de la F.S.M. Ce règlement fut voté par Deakin, Tewson, Carey, Kupers et autres dirigeants réformistes.

En août 1947 le Bureau Exécutif, conjointement avec les représentants des S.P.I., discuta ce règlement ; et sur la demande des représentants des S.P.I. apporta de nouvelles modifications en faveur de ceux-ci.

Il semblait après cela que toutes les difficultés avaient été surmontées et qu'il ne restait plus qu'à convoquer les Conférences Professionnelles Internationales. Mais ceci ne s'est pas produit : les anciens S.P.I. ont soumis de nouvelles exigences !

Cette fois ils voulaient changer le caractère même de l'activité de la F.S.M. Ils ne prétendaient rien moins que dicter leur volonté aux Centrales Syndicales Nationales affiliées à la F.S.M.

Le point le plus louche dans toute cette histoire, c'est que Deakin, Carey, Jouhaux, Kupers et compagnie, tout en approuvant en paroles les décisions de Prague, ont soutenu par tous les moyens ceux qui sabotaient ces mêmes décisions, c'est-à-dire les dirigeants réformistes des S.P.I.; et après tout cela, ces messieurs voudraient qu'on les considère comme dignes de foi ! Il est malhonnête d'approuver certaines décisions et ensuite d'applaudir ceux qui les sabotent et qui empêchent leur réalisation.

Rejet d'une base démocratique d'accord

Mais ce n'est pas tout. Il s'est produit encore un cas extraordinaire qu'il faut porter à la connaissance des travailleurs et surtout de ceux d'entre eux qui croient encore en « l'honnêteté » de Deakin et compagnie et dans leur dévouement à la démocratie ».

En septembre 1948 les dirigeants des anciens S.P.I., réunis à Paris, ont déclaré en commun qu'ils rompaient tout rapport avec la F.S.M. en raison de la soi-disant « impossibilité d'arriver à un accord avec elle ». Ces messieurs se sont empressés de parler de rupture. Et à ce moment-là, Deakin a jeté définitivement le masque de « démocrate ».

A la session du Bureau Exécutif de la F.S.M. qui a eu lieu le lendemain de la communication des S.P.I. sur la rupture de l'accord avec la Fédération, j'ai soumis la proposition suivante : Vu les difficultés existantes dans les pourparlers avec les leaders des S.P.I. relativement aux conditions dans lesquelles ils pourraient procéder, conjointement avec la Fédération, à la création des Départements Professionnels, il faut laisser de côté toutes les questions litigieuses et convoquer des conférences internationales pour les différentes branches d'industrie, *selon les principes démocratiques prévus par les statuts de la F.S.M.*, qui ont été approuvés à l'unanimité, y compris par les réformistes. Les délégués des travailleurs des différentes professions pourraient établir eux-mêmes de façon libre et démocratique les conditions de l'adhésion des S.P.I. à la F.S.M.

Que les travailleurs disent si un démocrate sincère pouvait rejeter une telle proposition, tendant à remettre la question de l'affiliation des S.P.I. à la Fédération Syndicale Mondiale à la libre décision des travailleurs eux-mêmes! Evidemment, un démocrate sincère ne pou-

vait pas s'y refuser. Et en effet, les camarades Kusnetzov, Saillant, Liu Ning I et Le Leap ont immédiatement exprimé leur accord avec cette procédure qui représentait la seule façon démocratique de résoudre les différends.

Or, qu'a fait M. Deakin ? Il a rejeté cette proposition de façon insolente et péremptoire sous le prétexte fallacieux « qu'elle cachait un piège ». Il apparaît donc, que permettre aux délégués librement élus des ouvriers de décider d'une question dont dépend la défense efficace de leurs intérêts vitaux, c'est, selon le « démocrate » Deakin, tendre « un piège »! N'est-il pas clair que Deakin et ses semblables ont peur de devoir faire face aux travailleurs; qu'ils ont l'habitude d'agir derrière le dos des ouvriers, et que les phrases hypocrites sur la « démocratie » ne leur servent que pour cacher leurs agissements de saboteurs de l'unité des travailleurs ?

La peur des travailleurs et de la démocratie syndicale

Les dirigeants réformistes craignent de se trouver en minorité à toute conférence professionnelle convoquée sur une base démocratique et que les travailleurs refusent de soutenir leur politique. Voilà précisément pourquoi les réformistes (qui s'étaient habitués à leur position de monopole dans la majorité des syndicats) ne veulent pas faire face aux travailleurs et ne veulent pas permettre la convocation de conférences professionnelles internationales dont les délégués seraient librement élus par les travailleurs selon des principes entièrement démocratiques.

La peur de se trouver face à face avec les masses travailleuses est une des raisons principales des tentatives des dirigeants réformistes pour paralyser et liquider la F.S.M. Ce n'est pas par hasard que Deakin, Carey et compagnie ont annoncé leur départ de la F.S.M. *sans consultation préliminaire avec les ouvriers anglais et américains* qui, eux restent, dans leur plus grande majorité, fidèles à l'unité internationale des travailleurs.

Ceux qui ont quitté la F.S.M. avaient, au cours de plusieurs années, entravé par tous les moyens sa lutte pour les intérêts des travailleurs; ils ont délibérément freiné la création des Départements Professionnels, ce qui d'ailleurs ne les empêchait pas d'accuser la F.S.M. de ne pas être « une véritable organisation syndicale » puisqu'elle n'avait pas de Départements Professionnels !

Maintenant la F.S.M. s'est occupée directement de la création des Départements Professionnels Internationaux qui pourront défendre, avec le maximum d'efficacité, les intérêts professionnels des travailleurs des différentes branches d'industrie et lutter pour l'amélioration de leur niveau de vie. Les dates sont déjà fixées pour la convocation des conférences constitutives, qui créeront les premiers Départements professionnels des Travailleurs des Métaux, du Textile, des Cuirs et Peaux, des Mineurs, des Marins et Dockers, du Bâtiment et du Bois, et des Travailleurs Municipaux. Ces Départements seront donc constitués vers la mi-juillet. D'autre part, au cours du Deuxième Congrès Syndical Mondial seront créés des Comités d'organisation pour la convocation des conférences internationales des Travailleurs du Pétrole, des Industries Chimiques, des Cheminots, des Travailleurs du Transport Routier, des P.T.T. et de l'Alimentation. Toutes ces conférences doivent être convoquées selon des principes pleinement démocratiques et le droit d'envoyer des délégués aux conférences est attribué non seulement aux Centrales Nationales des différentes branches d'industrie, mais aussi aux Syndicats locaux des différentes branches.

La création de Départements Professionnels Internationaux est un événement important dans l'histoire du mouvement syndical mondial. L'activité de ces Départements renforcera et élargira la solidarité et l'entraide internationales des ouvriers du monde entier, et consolidera, sous tous les rapports, la Fédération Syndicale Mondiale. Cette grande organisation mondiale des travailleurs infligera défaite sur défaite aux ennemis de la classe ouvrière et accomplira avec honneur les énormes tâches qui se posent devant elle, allant de la défense des intérêts économiques des travailleurs jusqu'à la défense et à la réalisation intégrale des libertés démocratiques et de la paix mondiale.

EMISSIONS SYNDICALES de RADIO-PRAGUE

La Fédération Syndicale Mondiale a été informée par les Syndicats Tchécoslovaques que Radio-Prague donne, chaque mercredi, de 21 h. 15 à 21 h. 30 (heure GMT), soit 22 h. 15 à 22 h. 30 heure française, des émissions spécialement destinées au monde ouvrier, sur les « Nouvelles Syndicales Internationales ».

Ces émissions sont transmises sur longueur d'ondes de 31 m. 21, soit 9.550 kc. Ecoutez-les régulièrement chaque mercredi.

CONFÉRENCES CONSTITUTIVES

Le Département Professionnel de l'Enseignement

(Fédération Internationale Syndicale de l'Enseignement)



Le « Palazzo Madama », à Turin, où se tiendront, du 20 au 22 juin 1949, les séances de la Conférence Professionnelle Constitutive du D.P. des Travailleurs des Métaux et Industries Mécaniques

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, se réunissait à Paris, en 1946, une Conférence de militants du Mouvement Syndical International de l'Enseignement, qui se réclamaient des buts et des principes de la F.S.M.

Ils décidaient le principe de la fusion des organisations qui existaient avant guerre : l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, le Secrétariat Professionnel International de l'Enseignement et la Confédération Américaine des Maîtres. Ils jetaient les bases d'une nouvelle organisation, qui devait s'intégrer dans la Fédération Syndicale Mondiale comme Département Professionnel.

Ils définissaient les buts et objectifs spécifiques de l'organisation internationale de l'Enseignement : travailler, dans tous les pays, à l'amélioration de la situation matérielle et morale de l'Educateur, au perfectionnement de l'Ecole dans un sens démocratique, au développement des cultures nationales et à la compréhension des particularités des autres peuples, dans un esprit de collaboration pacifique.

L'organisation ainsi créée n'avait pas de base économique et financière. Elle demandait à la F.S.M. sa reconnaissance comme Département Professionnel et son intégration en tant qu'organisme régulier.

Pendant plusieurs années, l'Internationale de l'Enseignement ainsi unifiée se heurta aux obstacles créés par ceux qui cherchaient la scission de la F.S.M.

Néanmoins, malgré les difficultés rencontrées, plusieurs conférences internationales eurent lieu : après celle de Paris, en 1946, ce fut celle de Prague, en 1947, puis celle de Budapest, en 1948. Et à Budapest, dans une déclaration adoptée à l'unanimité, la Conférence, qui réunissait les délégués mandatés de 18 pays, les observateurs de plusieurs autres pays (et les excuses des organisations d'Amérique Latine), déclarait :

> « *A l'heure actuelle, le D.P.I.E. est le groupement qui réunit à travers le monde le plus grand nombre d'Educateurs. Par son action, son rayonnement, il doit être en mesure d'accélérer l'incorporation des organisations corporatives du corps enseignant au sein du mouvement ouvrier et de coordonner l'activité de ses groupements, étant entendu que dans chaque pays l'action pour la défense de l'Ecole et des Educateurs est du ressort des organisations nationales en accord avec les Centrales Syndicales affiliées à la F.S.M.*
>
> « *Une telle action est d'autant plus indispensable que les tentatives de diviser les Educateurs, de les opposer au mouvement ouvrier, de les maintenir dans l'isolement des forces démocratiques, sont systématiquement entreprises à l'échelle internationale.* »

A la suite de cette déclaration, le Comité Exécutif de la F.S.M. reconnaissait, en date du 1er février 1949, notre organisation comme Département Professionnel de l'Enseignement.

A l'heure actuelle, le D.P.E., ainsi constitué, *est la seule organisation syndicale internationale de l'Enseignement* existante, s'occupant des problèmes spécifiques de l'école. Elle groupe près de 3 millions de membres de l'Enseignement, disséminés dans les différents pays. S'il existe des internationales professionnelles neutres à caractère pédagogique, le D.P.E. est néanmoins la plus représentative de toutes les organisations mondiales du corps enseignant.

Plusieurs problèmes ont retenu l'attention de ses militants, et ont fait l'objet des travaux de différentes commissions d'études :

Celui de la rémunération des maîtres (dans un certain nombre de pays, où la crise sévit, la situation de l'instituteur et du professeur est en régression très sensible, et un mécontentement se manifeste au sein des organisations professionnelles).

Le problème de la démocratisation de l'Ecole (programmes, culture, conditions économiques faites à l'élève et à l'étudiant). — Question qui est notamment éudiée dans les pays de démocratie populaire.

L'action pour la paix. — Une journée internationale pour la défense de la paix a été organisée le 1er février dernier ; dans de nombreux pays, des manifestations, des concours de dessins, de devoirs d'enfants, ont eu lieu à l'occasion de la préparation du Congrès Mondial des Partisans de la Paix.

C'est à Varsovie, du 12 au 18 août prochain, que se tiendra la 4e Conférence Syndicale Internationale de l'Enseignement, qui sera en même temps la première conférence officielle du Département Professionnel se tenant sous la présidence officielle d'un Secrétaire de la F.S.M. Cette manifestation constatera les progrès de notre organisation.

La seconde guerre mondiale a vu, dans de nombreux pays, le mouvement syndical de l'Enseignement se développer, revêtir un caractère de masse. Le corps enseignant s'est rendu compte qu'il n'était possible de défendre l'Ecole que par l'action conjointe des éducateurs avec celle des grandes masses populaires, et notamment avec la classe ouvrière et la F.S.M.

La Conférence de Varsovie sera à la fois une étape importante dans la voie du rassemblement mondial du Corps Enseignant, et un point de départ pour une activité audacieuse et réalisatrice, au sein de la F.S.M.

Paul DELANOUE,

Secrétaire Général Adjoint de la F.I.S.E.

((D.P. de l'Enseignement de la F.S.M.)

APPEL aux Organisations Syndicales des MINEURS de tous les Pays

Les conditions de vie des mineurs dans beaucoup de pays sont extrêmement difficiles. Le danger du chômage, les mauvaises conditions de travail, l'abaissement constant du niveau de vie, l'approche d'une nouvelle crise dont tout le poids retombera sur les mineurs et leurs familles rendront leurs conditions d'existence encore plus insupportables s'ils ne parviennent pas à défendre victorieusement leurs intérêts.

Les mineurs des pays capitalistes, loin d'obtenir un niveau de vie en rapport avec le travail dangereux et pénible des mines, sont obligés de lutter en permanence contre leurs exploitants pour défendre leurs droits acquis et leurs revendications, comme ce fut le cas en 1947, 1948 et au début de 1949, pour les mineurs français, américains et belges.

Les mineurs savent que le patronat minier n'hésite jamais à s'unir internationalement pour défendre ses privilèges, accroître ses profits même en période de crise, au détriment des masses laborieuses.

Aujourd'hui, dans certains pays, le patronat minier, pour tenter de résoudre les contradictions capitalistes et pour imposer son hégémonie économique et politique, n'hésite pas à fermer des mines, à licencier des milliers de mineurs, même dans les pays importateurs de charbon tels que la France. Les mineurs des pays exportateurs sont également victimes de cette politique, les exploitants tentant de leur imposer des mesures de régression sociale.

C'est en utilisant cette politique anti-ouvrière et anti-démocratique que les capitalistes font adopter des lois réactionnaires, remettent en cause les conquêtes traditionnelles des mineurs, et alimentent les campagnes contre de véritables nationalisations.

Le rude et dangereux métier pratiqué par les mineurs, les revendications générales et locales qu'ils veulent faire aboutir, l'âpreté que mettent les capitalistes miniers à s'opposer au progrès social, les crises qui provoquent le chômage et la misère, appellent impérativement l'unité, sur le plan international, de tous les mineurs.

Ces derniers ne connaissent que trop les faits que nous venons de souligner. Tous les mineurs, sans distinction de nationalité, de couleur ou de race, d'opinion philosophique ou religieuse sont convaincus de la nécessité de l'unité internationale pour la défense de leurs intérêts permanents et pour s'assurer une vie vraiment humaine et digne de leur pénible métier.

Les travailleurs de la mine se sentent tous frères. Le mineur anglais ou français aime son camarade des colonies et veut l'aider à s'émanciper. Rien ne sépare le mineur d'Amérique des mineurs d'Europe, ni ceux-ci des mineurs de Chine, de l'U.R.S.S., des pays de démocraties populaires et cette solidarité des mineurs de tous les pays se manifeste avec un éclat particulier au moment des grandes grèves et des catastrophes minières.

Pionniers du progrès social, les mineurs de tous les pays qui surent vaillamment combattre en toutes circonstances, réaliseront leur union pour faire aboutir leurs légitimes revendications, leurs conquêtes économiques, syndicales et sociales.

Dans ces conditions, le Comité Provisoire d'Organisation a commencé à créer, avec la F.S.M. une union internationale des mineurs et s'adresse aux organisations syndicales des mineurs en les invitant à prendre part à ce travail.

Le Comité d'Organisation et la F.S.M. sont d'avis qu'une telle organisation internationale permanente des mineurs devrait être le Département Professionnel des Mineurs au sein de la F.S.M.

Les buts principaux de ce Département Professionnel sont les suivants :

— Organiser l'entr'aide internationale des mineurs en défendant leurs intérêts vitaux et en renforçant leur coopération fraternelle et leur solidarité de classe ;

— Défendre et développer leurs droits syndicaux, économiques et sociaux ;

— Obtenir la réduction de la durée du travail, avec réduction spéciale pour les travaux insalubres ou très dangereux ;

— Garantir le pouvoir d'achat des mineurs par la fixation d'un taux de salaires plus avantageux que celui de la branche industrielle la mieux rémunérée ;

— Protéger les mineurs et leurs familles contre les effets désastreux du chômage ;

— Réaliser l'application du principe « à travail égal, salaire égal » pour les femmes et les jeunes travailleurs ;

— Garantir la sécurité et l'hygiène du travail par des mesures collectives, individuelles, techniques, assurant aux mineurs le maximum de moyens pour prévenir et lutter contre : le grisou et gaz divers, les poussières, les éboulements, l'eau. Permettre un bon aérage des travaux, et une sécurité maximum dans les travaux du fond et de la surface;

— Protéger les mineurs et leurs familles par l'introduction d'un système complet de Sécurité Sociale tenant compte du caractère particulier du travail dans les mines et spécialement de la nécessité de dépister et de traiter les maladies professionnelles telles que la silicose, la schistose, la pneumoconiose découlant des poussières, ainsi que les autres maladies de la mine ;

— Obtenir des congés payés annuels augmentés de journées supplémentaires pour les jeunes, les malades et les mineurs fatigués ;

— Lutter pour l'amélioration des conditions de logement et d'habitation ;

— Développer l'apprentissage et la formation professionnelle en donnant aux mineurs toutes facilités pour suivre les cours.

La création du Département Professionnel des mineurs sur la base des revendications et des buts ci-dessus énumérés sera accueillie avec enthousiasme par les mineurs du monde entier. L'accord pourrait d'autant plus facilement se réaliser que déjà à maintes reprises, nationalement et internationalement, les organisations minières se sont prononcées en faveur de la constitution de notre Département Professionnel.

Le Comité Provisoire d'Organisation, composé des représentants des Fédérations française, polonaise, tchécoslovaque et soviétique, s'adresse fraternellement, avec la F.S.M., à tous les mineurs du monde sans distinction de nationalité, de race, de religion, d'opinion politique ou philosophique en invitant amicalement leurs organisations, qu'elles soient affiliées ou non à la F.S.M., à participer à la Conférence Constitutive qui se tiendra, sur la plus large base démocratique, les 14, 15 et 16 juillet, à Florence (Italie).

En même temps que l'invitation à la Conférence Constitutive, le Comité Provisoire d'Organisation et la F.S.M. adressent aux organisations syndicales des mineurs un projet de règlement général provisoire du Département Professionnel. Compte tenu précisément de son caractère provisoire, il est souhaitable que ce projet soit soumis à la discussion des organisations intéressées et qu'elles y apportent les amendements qui leur paraîtront désirables, soit en les soumettant directement à la Conférence, soit en les communiquant au préalable au Comité Provisoire d'Organisation.

La F.S.M. et le Comité Provisoire d'Organisation insistent fraternellement auprès des organisations qui ne désireraient pas participer directement aux travaux de la Conférence Constitutive pour qu'elles n'hésitent pas à y envoyer leurs observateurs.

La F.S.M. et le Comité Provisoire en appellent aux organisations syndicales pour qu'elles se fassent le plus largement représenter à la Conférence Constitutive du Département Professionnel des Travailleurs des Mines, qui, pour la première fois dans l'histoire du Mouvement Syndical Mondial, marquera le point de départ d'une réelle unité internationale des travailleurs de la mine.

Avec notre salut fraternel.

Les membres du Comité Provisoire d'Organisation de la Conférence Constitutive du Département Professionnel des Travailleurs des Mines :

V. DUGUET (France), Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-Sol.

J. KOHOUT (Tchécoslovaquie), Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Mineurs.

H. MARTEL (France), Secrétaire Général adjoint de la Fédération Nationale des Travailleurs du S.-Sol.

M. CZERWINSKI (Pologne), Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Mineurs.

F. FLIVA (Tchécoslovaquie), Président de la Fédération Nationale des Mineurs.

P. CHELAKINS (U.R.S.S.), Secrétaire Général du Comité Central des Syndicats des Mineurs.

Pour le Bureau Exécutif de la F.S.M. :

G. DI VITTORIO, Président par intérim de la F.S.M.

Louis SAILLANT, Secrétaire Général de la F.S.M.

B. GEBERT, Secrétaire Général adjoint de la F.S.M., chargé des Départements Professionnels.

APPEL à toutes les Organisations Syndicales des Travailleurs des Industries du Bâtiment, Bois, Ameublement et Matériaux de Construction

Camarades,

Les industries du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de Construction occupent des dizaines de millions de travailleurs à travers le monde.

Lorsque se formèrent dans différents pays les premières organisations syndicales au cours du siècle dernier, comme depuis le début du XXᵉ siècle, on trouva dans de multiples métiers et professions de ces industries des groupes d'ouvriers qui furent bien souvent les pionniers de l'organisation des travailleurs en syndicats puissants et actifs.

Partout dans le monde existent des ouvriers des professions du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériatux de Construction, qui ont su faire vivre et continuent à animer ou à créer là où elles n'existent pas, des Organisations Syndicales.

Dans les exodes et les transferts de main-d'œuvre qu'imposent dans les contrées économiquement sous-développées les exploiteurs du travail humain, de nombreux travailleurs migrants sont dirigés vers les industries du Bâtiment, de la Construction et des Travaux Publics.

En général, le patronat de ces industries s'est toujours signalé par une position réactionnaire, antisociale. Les améliorations apportées aux conditions de travail de ces ouvriers sont le résultat de luttes nombreuses et opiniâtres. Aussi, ces ouvriers ont-ils aspiré à unifier internationalement leurs activités pour la défense de leurs conditions de vie et de travail.

Il y a quatre ans, avec la destruction de l'hitlérisme et du militarisme japonais, l'humanité avait espéré avec raison vivre longtemps en paix. Aujourd'hui, elle se demande avec inquiétude si les forces diaboliques et destructives de guerre ne seront pas à nouveau déchaînées. Les monopoles capitalistes veulent imposer au monde leur domination politique et économique. Cette situation internationale exige nécessairement l'établissement de liens étroits et permanents entre les travailleurs du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de Construction. Pour la défense de leurs intérêts professionnels et sociaux, ils doivent, par leur union, prendre en main leur propre défense.

Les besoins en logements, écoles, hôpitaux sont immenses. La destruction de millions de maisons dans de nombreux pays, au cours de la deuxième guerre mondiale, les ont aggravés considérablement.

Dans presque tous les pays, des millions de travailleurs vivent dans d'infects taudis, lieux de prédilection au développement de graves maladies, en particulier de la tuberculose .

Par le fait de l'aggravation des contradictions d'intérêts dans le système capitaliste, de nombreux travailleurs du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de Construction subissent le chômage qui réduit encore plus leurs conditions d'existence et apporte dans leur foyer davantage de misère.

Le patronat cherche à profiter de cette situation pour réduire davantage le pouvoir d'achat des travailleurs.

Par-dessus les frontières nationales, les grosses entreprises capitalistes de nos industries sont liées entre elles. Les Cartels du Ciment ont des ramifications avec ceux de la Sidérurgie, les Mines. Les grosses entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics sont liées aux mêmes Cartels et à la haute finance.

Leurs dirigeants exploitent indistinctement les salariés de toutes les races, nationalités, couleurs, opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

Par conséquent, une action syndicale est nécessaire pour la garantie de l'emploi et les moyens d'existence des travailleurs des industries du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de Construction, quelles que soient leurs nationalités, leurs couleurs, leurs races, leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, de même la nécessité, pour eux, d'une puissante organisation internationale.

Une telle organisation ne peut être que le Département Professionnel des travailleurs du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de Construction de la Fédération Syndicale Mondiale, réalisant l'Unité Internationale des Travailleurs de ces Industries.

Les buts principaux que nous proposons pour ce Département Professionnel sont les suivants :

— Organiser l'entraide internationale entre les travailleurs du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de Construction, et assurer en permanence leur coopération fraternelle et leur solidarité de classe.

— Défendre leurs intérêts vitaux.

— Défendre et développer leurs droits syndicaux, économiques et sociaux.

— Obtenir la réduction de la durée du travail.

— Augmenter leurs salaires réels et en garantir le pouvoir d'achat.

— Obtenir des Conventions Collectives de Travail favorables.

— Obtenir la garantie de Congés Payés annuels dans un plan complet de Sécurité Sociale.

— Imposer l'application du principe : « A travail égal, salaire égal » pour les femmes et les jeunes travailleurs.

— Aider au développement de l'apprentissage, de la formation professionnelle et du progrès technique.

— Lutter contre l'emploi de produits nocifs.

— Lutter contre les maladies professionnelles en exigeant les mesures d'hygiène nécessaires.

— Préserver la vie des travailleurs en exigeant l'application de véritables mesures de prévention et de sécurité.

— Obtenir pour les travailleurs que la nature du travail contraint à vivre en dehors de leur domicile et collectivement des habitations convenables.

— Lutter contre les effets démoralisants et destructeurs du chômage par la réalisation, dans chaque pays, de vastes programmes de constructions de logements, d'écoles, d'hôpitaux, avec tout le confort de la technique moderne.

Notre devoir sacré est d'agir pour que soient satisfaites les légitimes aspirations des millions de travailleurs des industries du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de construction, pour préserver tous les travailleurs et leurs familles des taudis de mort qu'ils habitent, en construisant pour eux les belles maisons qu'ils attendent.

Avec la F.S.M., les représentants des Fédérations française, finlandaise, hollandaise, hongroise, italienne, polonaise et soviétique des travailleurs du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de Construction s'adressent fraternellement aux organisations syndicales des travailleurs de ces industries du monde entier d'Europe, d'Asie, d'Amérique, d'Afrique et d'Océanie, pour qu'elles participent effectivement à la préparation de la Conférence constitutive du Département Professionnel des travailleurs du B.timent, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de construction qui se tiendra les 14, 15 et 16 juillet 1949, à Milan (Italie).

La tâche principale de la Conférence constitutive sera de créer, sur la base démocratique la plus large, l'union internationale des syndicats du Bâtiment, du Bois, de l'Ameu-

blement et des Matériaux de Construction, sans distinction de nationalités, de races, de couleurs ou d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

La F.S.M. et les organisations soussignées insistent fraternellement auprès des organisations qui ne désireraient ou ne pourraient pas participer directement aux travaux de la Conférence constitutive pour qu'elles n'hésitent pas à envoyer leurs observateurs.

La tâche principale de la Conférence constitutive sera d'établir le règlement général, d'élaborer le programme et d'élire le Comité administratif du Département Professionnel.

Avec cet appel nous vous adressons un projet de règlement général du Département Professionnel, élaboré par la F.S.M., que nous vous invitons à examiner.

Nous vous prions, et vous en serions reconnaissants, de soumettre ces deux documents à la discussion la plus large, et de nous envoyer tous les amendements, ainsi que vos propositions, concernant le programme d'activité et de structure du Département Professionnel.

La Conférence constitutive du D.P. aura de profondes et heureuses répercussions chez tous les travailleurs du Bâtiment, du Bois, de l'Ameublement et des Matériaux de construction du monde entier car elle réalisera, pour la première fois, les conditions de leur réelle unité syndicale internationale.

Avec nos fraternelles salutations syndicalistes.

Fédération Nationale des Travailleurs du Bâtiment, Bois et Industries Similaires de France et de l'Union Française.

Secrétaire Général,
R. ARRACHARD.
Secrétaire,
L. LABROUSSE

Président du Syndicat des Travailleurs du Bâtiment de Finlande,
Viijo RANTELIN

Président du Syndicat des Travailleurs de l'Industrie du Bois de Finlande,
Aaret RAMA

Président de la Fédération du Bâtiment des Pays-Bas (E.V.C.)
W. HARTOG

Président de la Fédération de l'Industrie du Bois des Pays-Bas (E.V.C.)
N. CŒNEN

Président de la Fédération des Travailleurs du Bois de Hongrie,
William JANOS

Président de la Fédération des Travailleurs du Bâtiment de Hongrie,
Somogyi MIKLOS

Fédération des Travailleurs du Bâtiment d'Italie,
Secrétaire Général,
Oswaldo BENCI
Secrétaire,
Marcello AIO

Fédération des Travailleurs du Bois d'Italie,
Secrétaire,
M. RAGUZZIMI
Secrétaire,
M. FANELLI

Fédération des Travailleurs du Bâtiment de Pologne,
Président,
Marian BARYLA
Membre du Comité Directeur,
Lucjan MAREK

Syndicat des Travailleurs de l'Industrie du Bois de Pologne,
Président,
R. KALINOWSKY
Secrétaire,
A. KUCZYNSKI

Président du Comité Central de la Fédération des Ouvriers de Constructions Municipales et d'Habitations d'U.R.S.S.,
A. V. ROMANOV

Pour le Bureau Exécutif de la F.S.M. :
G. DI VITTORIO
Faisant fonction de Président

L. SAILLANT
Secrétaire Général.

B. GEBERT,
Secrétaire Général adjoint
Chargé des Départements Professionnels.

ORDRE DU JOUR

DES CONFERENCES CONSTITUTIVES

Pour les deux Conférences Constitutives auxquelles se réfèrent les Appels ci-dessus : Mineurs et Travailleurs du Bâtiment, un ordre du jour identique a été adopté par les Comités Provisoires d'Organisation. Cet ordre du jour comporte les points suivants :

1° Ouverture de la Conférence et élection du Bureau Provisoire;

2° Election des Commissions de :

a) Vérification des mandats,

b) Règlement de la Conférence,

c) Règlement général du D. P.,

d) Programme du D.P.

3° Rapports sur les activités des Organisations nationales et sur la situation de leur industrie;

4° Rapport de la Commission sur le règlement général du D.P.;

5° Rapport de la Commission sur le programme du D.P.;

6° Rapport de la Commission de Vérification des mandats;

7° Election du Comité Administratif du D.P.;

8° Election des Commissaires aux Comptes;

9° Divers.

Les enseignements de la grève des marins canadiens

par A. GRUENAIS
Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Syndicats Maritimes de France.

Depuis le 1er avril, les marins canadiens sont en grève; ils y ont été poussés par leur Gouvernement et les armateurs qui avaient décidé de supprimer 23 avantages contenus dans leur contrat, dont l'embauchage des marins par le syndicat et différentes réductions se traduisant par une diminution des salaires variant entre 20 et 50 dollars par mois.

C'est après avoir tout tenté auprès du « conciliation board » et des armateurs pour faire reconduire le contrat qui arrivait à expiration, et après avoir appris que les armateurs de la côte Est venaient de signer un dit contrat avec le S.I.U. (Syndicat des Marins Américains affilié à l'A.E.L.) *qui ne groupait pas un seul marin canadien*, que le syndicat de ces derniers, le C.S.U., lançait l'ordre de grève à tous ses adhérents, quels que fussent les ports où ils se trouvaient.

***

Avant la grève, compte tenu de l'atmosphère des négociations, le C.S.U. avait adressé une information à toutes les centrales syndicales maritimes étrangères pour les tenir au courant des difficultés qu'il éprouvait, de même qu'il leur fit part de sa décision de décréter la grève en demandant leur appui.

Le C.S.U. avait également tenu au courant l'International Transport Federation — à laquelle il est affilié — de ses difficultés et lui demandait son aide.

En guise de réponse, l'I.T.F. convoqua à la fin d'avril, à Londres, une Conférence Maritime à laquelle le C.S.U. ne fut pas invité; elle décida :

« Considérant qu'il ne s'agit pas d'un conflit « industriel, mais d'un différend entre deux « syndicats ouvriers, le Syndicat des Marins « Canadiens et le Syndicat International des « Gens de mer, qu'il n'y avait pas lieu, pour les « organisations ouvrières des autres pays, d'in- « tervenir.

« La conséquence de cette décision étant que « l'I.T.F. ne fournirait pas d'équipage aux navi- « res abandonnés par les grévistes du Syndicat « des Marins Canadiens, mais que, d'autre part, « les syndicats de dockers ne seraient pas invi- « tés à s'opposer au chargement et au déchar- « gement des navires affectés par le mouve- « ment. »



Dessin de Gabriel dans le « Daily Worker », *Londres.*

« Embouteillés ! »

L'I.T.F., le moins qu'on puisse en dire, imitait le geste de Ponce Pilate. C'est une curieuse conception de la solidarité ouvrière.

Partout, les Marins Canadiens ont suivi l'ordre du Syndicat.

Au Canada, quelques jours seulement après le commencement du conflit, les briseurs de grève recrutés aux Etats-Unis et au Canada entraient en action.

Le même jour, à Halifax, 7 marins étaient blessés par la police et durent être hospitalisés, plus de 400 sont poursuivis en vertu de lois rétrogrades (Canadian Shipping Act).

A l'étranger, partout les navires sont arrêtés : aux U.S.A., en Australie, à Cuba, en Afrique du Sud, en Guinée britannique, en Nouvelle-Zélande, en Angleterre, en Hollande, en Norvège et en France.

Pour ce qui concerne la France, toute l'aide possible fut apportée par notre organisation et le Syndicat des Marins et celui des Dockers de Rouen où furent arrêtés deux bateaux canadiens.

Après un mois de grève, l'un de ces navires, le *Sun Valley* réussissait à appareiller avec seulement les officiers et cinq marins étrangers de l'équipage.

Quant au second, le *Westminster County*, il ne put partir qu'un mois et demi après le déclenchement du conflit, avec l'aide de la police française.

Les marins, les dockers et l'Union Départementale des Syndicats de la Seine-Inférieure protestèrent énergiquement contre l'emploi des forces de police française pour briser une grève légitime de marins étrangers en lutte pour la défense de leur pain.

Dans l'ensemble, les marins canadiens ont reçu et reçoivent partout l'aide effective des marins et des dockers, et cela dans nombre de pays, malgré l'avis contraire de certaines directions syndicales; c'est cela qu'il y a lieu de retenir, d'analyser, de même que la répercussion considérable à travers le monde de cette grève courageuse.

*

En Angleterre, par exemple, où le nombre de navires canadiens en grève est le plus important, les dockers anglais se sont déclarés solidaires des marins canadiens, en dépit de la position contraire de leur direction syndicale.

A Londres, lorsque, à la suite d'un jugement du Tribunal, l'équipage du *Beaverbrae* dut évacuer le bord, les 80 marins qui constituent l'équipage furent accueillis dans des familles de dockers où ils sont hébergés depuis.

A Avonmouth, les dockers qui ont refusé nettement, malgré les exhortations de leur direction syndicale, de charger ou de décharger le *Montreal City*, armé de briseurs de grève sont look-outés par leurs employeurs.

A Leith, les dockers refusent de travailler sur le *Seabord Ranger*, armé, lui aussi, de jaunes.

Dans tous les ports, les dockers sont effectivement solidaires des marins canadiens, faisant ainsi une magnifique démonstration de la solidarité ouvrière.

*

A vrai dire, l'aide que reçoivent les marins canadiens n'est pas une chose nouvelle.

Je veux rappeler l'aide qu'apportaient, spontanément, sans directive de leur organisation syndicale, les marins américains, grecs et anglais aux marins et dockers français pendant la grève de novembre-décembre 1947.

Je veux rappeler également l'action, en novembre, l'an dernier, de l'équipage du grand paquebot anglais, le *Queen Elisabeth*, qui décida à l'unanimité, moins deux voix, d'apporter sa solidarité aux dockers américains de la côte Est, en grève. Ce qui fut remarquable dans ce mouvement de l'équipage du *Queen Elisabeth*, c'est que bien qu'il n'eût pas de revendications à satisfaire, il s'opposa au départ du navire à Southampton jusqu'à ce que la grève des dockers américains fût finie.

*

Ainsi les faits démontrent d'une façon irréfutable que les travailleurs des différents pays sont solidaires les uns des autres en dépit des oppositions et des « excommunications » lancées par des directions syndicales timorées et réactionnaires.

Avant de conclure, il n'est pas inutile de mettre en parallèle l'attitude de la F.S.M. à l'égard des marins canadiens et celle de l'I.T.F. à laquelle le Syndicat des Marins Canadiens est affilié.

Tandis que l'I.T.F. prenait la position décrite plus haut, la F.S.M., aussitôt qu'elle fut informée de cette grève :

1) protesta auprès du Secrétaire Général de l'O.N.U. contre l'utilisation des briseurs de grève et les fusillades d'Halifax.

2) en son nom, le camarade Saillant, Secrétaire Général de la F.S.M., adressa un message de solidarité aux deux équipages en grève à Rouen, en même temps qu'un secours de 100.000 fr.

3) La F.S.M. écrivit à l'Ambassade du Canada, à Paris, pour demander que les marins canadiens jouissent librement du droit de grève.

4) La F.S.M. adressa une lettre à toutes ses organisations en leur demandant d'apporter leur aide la plus complèue aux marins canadiens en grève.

La F.S.M. a joué le rôle pour lequel elle a été créée. La grève des marins canadiens dont la portée est considérable montre de quels moyens immenses disposent les travailleurs.

Elle montre aussi le degré élevé de conscience de classe des marins et dockers.

Elle montre que les dirigeants réactionnaires de certains syndicats auront de plus en plus de fil à retordre pour empêcher la solidarité ouvrière de se manifester.
Au mois de juillet, la F.S.M. organise la Conférence Constitutive de son Département International des Marins et Dockers; les gens de mer et les dockers de tous les pays y sont intéressés au plus haut point. Il ne fait aucun doute que même ceux qui en seront tenus momentanément à l'écart par leurs directions syndicales, seront avec le D.P.I. des marins et dockers de la F.S.M. et l'appuieront pour une politique ouvrière de défense des conditions d'existence des travailleurs et de défense de la paix.

C'est ce que l'on peut dire à coup sûr lorsqu'on examine la combativité des marins canadiens et la solidarité dont ils sont l'objet.

La F.S.M. défend les travailleuses à l'O.N.U.



Marie Couette
Secrétaire de la C.G.T. qui représenta la F.S.M. à la Conférence de Beyrouth

Du 10 mars au 4 avril 1949 s'est tenue à Beyrouth la réunion de la Commission de la Condition de la Femme auprès du Conseil Economique et Social de l'O.N.U.

A cette réunion la F.S.M., en tant qu'organisation non gouvernementale de la catégorie A, était représentée à titre consultatif par Marie Couette, Secrétaire de la C.G.T.(France).

A cette réunion assistaient les représentantes de 14 Etats membres de l'O.N.U. :

France, Australie, U.R.S.S., Etats-Unis, Grande-Bretagne, Syrie, Mexique, Venezuela, Turquie, Grèce, Chine, Danemark, Indes, Haïti, ainsi que les représentantes de deux organisations sépcialisées, O.I.T. et l'U.N.E.S.C.O., et les représentantes des organisations féminines de la catégorie « B ».

Au nom de la F.S.M., Marie Couette a défendu l'égalité des droits politiques des femmes avec ceux des hommes, faisant ressortir que ces droits, en permettant à la femme d'exercer son rôle de citoyenne, lui donneront la possibilité de prendre une part plus active à la vie de son pays.

Elle a défendu également l'égalité du droit d'accès des femmes aux études et signalé l'analphabétisme massif, surtout parmi les femmes, des pays non autonomes et dépendants.

La déléguée de la F.S.M. demanda à la Commission d'intervenir auprès des gouvernements membres de l'O.N.U. pour que l'instruction primaire, secondaire et supérieure soit développée et mise gratuitement à la disposition de tous les enfants intelligents sans distinction de sexe, et que soient ouvertes partout des écoles de formation et d'orientation professionnelles.

La commission se déclara insuffisamment renseignée sur cette question et, par une résolution, demanda un complément d'enquête.

La même décision fut prise sur les questions de nationalité et de droits des femmes mariées.

Egalité de salaire

A l'ouverture de cette session, Marie Couette avait déposé une proposition de résolution sur le principe de l'égalité de salaire entre la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine, ainsi que le rapport de la F.S.M. étudié lors du Comité Exécutif de la F.S.M. à Rome, en priant le Secrétariat de les faire reproduire et distribuer à chaque membre de la Commission.

Ce point de l'ordre du jour fut présenté à la Commission par un bref rapport du secrétariat.

La déléguée de l'Organisation Internationale du Travail exposa les travaux de la Conférence Internationale du Travail sur cette question, insistant sur la nécessité d'une enquête plus approfondie, un certain nombre de pays n'ayant pas encore fourni les renseignements demandés. Après examen du problème, le Conseil d'Administration fut chargé de fixer une date de discussion ; celui-ci décida de porter la question à la Conférence Internationale de l'O.I.T. de 1950 avec la perspective d'établir une convention qui devra être présentée en 1951 au plus tard.

Lors de la discussion sur cette question, Marie Couette rappela que la F.S.M. avait saisi l'O.N.U. du principe de l'égalité des salaires dès 1946 et que le mémorandum présenté fut discuté à la 6e session du Conseil Economique et Social, qui le renvoya avec un caractère d'urgence devant l'Organisation Internationale du Travail.

La représentante de la F.S.M. fit ressortir dans son rapport le caractère de justice et d'urgence de la question. L'inégalité des salaires pour un travail identique permet non seulement une exploitation plus grande des femmes salariées, mais encore, maintient dans un état d'infériorité la femme qui travaille, qui représente en même temps une source de bénéfices supplémentaires pour les employeurs.

Elle cita de nombreux exemples et montra le degré de participation des femmes à la vie économique de leur pays, la nécessité pour les femmes de travailler, ainsi que l'inégalité des salaires dans la presque totalité des pays, sauf en U.R.S.S. et dans toutes les Démocraties Populaires. Elle expliqua l'inégalité des salaires, le désir des femmes de la voir disparaître et la lutte qu'elles mènent dans ce but avec les Syndicats.

La Commission de la Condition de la Femme, dit-elle, a un grand rôle à jouer pour faire réparer cette injustice. Elle demanda de faire poser à nouveau cette question devant le Conseil Economique et Social lors de la 9e session, en rappelant son caractère d'urgence, reconnu lors de la 6e session.

Au nom de la F.S.M. la Déléguée indiqua qu'elle avait déposé une résolution sur cette question.

La Déléguée de l'U.R.S.S., Mme Elisabeth Popova, appuya la représentante de la F.S.M., apportant d'autres précisions sur l'inégalité des salaires dans les pays capitalistes.

Se basant sur l'expérience de l'égalité totale des hommes et des femmes dans son pays, elle expliqua la possibilité de donner des droits égaux dans tous les domaines aux femmes et aux hommes fournissant un travail de même valeur.

Elle invita la Commission à prendre une résolution demandant au Conseil Economique et Social de revoir la question à sa prochaine session et de proposer à tous les Etats membres de l'O.N.U. d'établir dans le plus bref délai par la voie législative, une rémunération égale pour un travail égal, sans tenir compte du sexe.

Après une discussion prolongée au cours de laquelle toutes les représentantes des divers pays ont reconnu, en parole, la nécessité de faire admettre ce principe, la résolution présentée par la F.S.M. fut cependant rejetée, paragraphe par paragraphe, par la majorité ; seule la déléguée de l'U.R.S.S. appuya la résolution dans son entier.

La résolution présentée en second par l'U.R.S.S. fut également rejetée, à l'exception du premier paragraphe qui resta le premier paragraphe de la résolution adoptée.

Celle-ci, constituée par les résolutions amendées des Etats-Unis et de la Chine, ne fait pas avancer la question d'un pas.

La représentante de la F.S.M., avant le vote de cette résolution, démontra que la Commission de la Femme se dessaisissait ainsi de cette question, en la remettant à l'O.I.T., diminuant de ce fait l'importance de l'O.N.U. devant les femmes salariées du monde entier.

La Déléguée de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes intervint pour soutenir la résolution de la F.S.M.

Mais les positions des déléguées étaient apparemment prises d'avance.

La Commission, officiellement présidée par la Déléguée de la France fut, en fait, dirigée par la Déléguée américaine soutenue sur tous les points par celles de Grande-Bretagne, de Chine et des Indes.

La Déléguée de l'Union Soviétique fut constamment seule à voter pour des positions démocratiques, la représentante de la F.S.M. n'ayant pas droit de vote.

Cette Commission pourrait avoir un grand rôle à jouer auprès de l'O.N.U. si toutes les déléguées défendaient avec constance les revendications démocratiques et s'appuyaient dans chaque pays sur des rassemblements démocratiques féminins.

Mais cette Commission de la Femme ne solutionna aucune question de fond, laissant aux organisations spécialisées le soin de tout régler pour elle.

Féroce répression antiouvrière aux Indes

Les travailleurs hindous n'ont fait que changer de maîtres

Lorsque, au bout de près de deux siècles de domination impérialiste, l'indépendance de l'Inde et du Pakistan fut solennellement proclamée le 15 août 1947, elle fut accueillie avec enthousiasme par un peuple qui voyait en elle l'heureux aboutissement de sa lutte opiniâtre d'un demi-siècle, et l'aube d'une ère de liberté nationale, de prospérité économique, de progrès politique et social.

Moins de deux ans se sont écoulés, et le peuple hindou a dû amèrement déchanter. Bien loin de disparaître, l'exploitation coloniale qu'il a si longtemps subie n'a fait que s'intensifier. La seule différence appréciable est que maintenant, les oppresseurs étrangers sont passés dans la coulisse, laissant à leurs complices de la bourgeoisie hindoue les honneurs de la scène. En outre, si l'emprise britannique sur les Indes s'est quelque peu affaiblie, ce n'est qu'au profit d'un troisième larron, le capitalisme américain.

LA DECLARATION D'INDEPENDANCE.

Jusqu'à un certain point pourtant, l'Acte d'Indépendance était bien une victoire du peuple hindou, mais ce dernier a été frustré du fruit de sa lutte par la classe possédante, aux mains de laquelle les Britanniques ont remis — pour essayer d'en conserver au moins une partie — un pouvoir qui de toute manière leur échappait.

En effet, la « générosité » que certains journaux ont louée n'avait aucune part dans les motifs de la décision britannique. Lorsque la Mission qui devait élaborer le « Plan Mountbatten » de partage arriva aux Indes, le pays, selon les termes de P.-J. Griffiths, membre britannique du gouvernement hindou, « était à la veille d'une révolution », et les mesures prises ont « du moins retardé, sinon éliminé le danger ». Pas d'autre alternative pour l'Angleterre qu'abandonner les Indes, ou « y renforcer considérablement ses troupes », ce qui, de l'aveu même de Sir Stafford Cripps devant la Chambre des Communes le 5 mars 1947, était impossible.

C'est ainsi que le pouvoir britannique fut transféré à une bourgeoisie nationale prête à tous les compromis favorables à ses intérêts de classe, et qu'une complicité déjà longue liait d'ailleurs à la bourgeoisie britannique et au capitalisme mondial.

Cette complicité était née au moment où, avant même la fin de la guerre, les contingences militaires d'une part, et le rapide éveil de la conscience politique et du sentiment national du peuple hindou d'autre part, avaient amené l'impérialisme britannique à accepter d'industrialiser les Indes. Alors naquit, entre la bourgeoisie de la métropole et la bourgeoisie hindoue, — qui, jusqu'alors, avait fait figure de leader dans la lutte pour l'indépendance nationale — une coopération qui devait devenir sans cesse plus étroite.

Entre la fin de la guerre et la Déclaration de l'Indépendance, le capitalisme britannique disparut progressivement de la scène économique — en apparence du moins. En fait, un réseau serré d'associations, d'alliances, de compromissions, lui permit de conserver presque intacte, par le truchement du capitalisme hindou, sa main-mise sur l'économie hindoue. L'indépendance pouvait être proclamée sans danger pour les intérêts britanniques : ils étaient « passés dans la clandestinité ».

LA GRANDE TRAHISON DU GOUVERNEMENT DU CONGRES.

Il faut avoir ces faits présents à l'esprit pour bien comprendre le changement d'attitude du gouvernement du Congrès, instrument de la bourgeoisie hindoue, et à travers elle, du capitalisme international. Ce gouvernement a abandonné son masque de libéralisme et de démocratie, et adopté presque sans transition une politique de répression antisyndicale et antidémocratique chaque jour plus cynique et impitoyable, dont la brutalité ne fut égalée que sous les régimes fascistes.

Cette volte-face s'est manifestée tout d'abord dans son attitude vis-à-vis de la crise économique aigüe dans laquelle la Grande-Bretagne abandonnait l'Inde. Seul un abandon radical de l'économie coloniale eût permis « d'alléger le fardeau des masses et d'élever leur niveau de vie », but que Nehru fixait à son gouvernement dans son discours du 15 août 1947.

Mais le rapide abandon, sous la pression tant de la classe possédante nationale que des intérêts étrangers, des solutions préconisées par le programme électoral du Parti du Congrès, amena au contraire un vertigineux abaissement du standard de vie de la classe travailleuse.

LA REFORME AGRAIRE.

Cette réforme est un problème primordial dans un pays dont l'économie, pour répondre aux exigences de l'exploitation coloniale, est demeurée essentiellement agricole, — puisque 75 % de la population y vit de l'agriculture.

Promus au rang de collecteurs d'impôts sous l'égide du colonialisme, les propriétaires terriens en étaient venus à former une classe numériquement très faible,

mais toute-puissante économiquement et politiquement. Fabuleusement riches grâce à leurs exactions sans frein, disposant de la force armée par leur police spéciale comparable aux S.S. hitlériens, ces véritables féodaux surent acquérir la force politique en s'assurant, par intimidation ou par corruption, une influence considérable au sein du Parti du Congrès.

Pourquoi dans ces conditions se seraient-ils souciés des méthodes agricoles, et à plus forte raison du bien-être des paysans ? Aussi, entre 1911 et 1941 par exemple, alors que la population agricole n'a cessé de croître, la surface ensemencée n'a augmenté que de 4 % et la *production en grain a diminué* de près de 16 %.

L'abolition d'un tel système était donc bien la condition préalable, non seulement de toute modification réelle de la structure sociale des Indes, mais encore de toute tentative de développement économique. Aussi Nehru déclarait-il le 27 octobre 1947 à New-Delhi, devant la Conférence Régionale Préparatoire de la Conférence Asiatique de l'O.I.T. :

> « Nous ne pouvons faire de progrès véritable dans un système semi-féodal de tenure de la terre. En tant que gouvernement, nous sommes tenus de supprimer et de changer ce système. Nous sommes tenus d'abolir le système de grande propriété terrienne. »

En conséquence, pour appliquer le programme qui, aux élections de 1945, avait gagné au Parti du Congrès le support enthousiaste des masses paysannes, les gouvernements provinciaux reçurent mandat d'étudier au plus vite la mise en application des mesures d'expropriation des grands seigneurs terriens. Mais le principe d'une compensation aux expropriés ayant été admis à l'origine, sans plus de précision, ces derniers, avec la complicité du Congrès, exigèrent des indemnités fabuleuses dont le paiement eût complètement déséquilibré les budgets gouvernementaux. Ce sabotage obligea le gouvernement du Congrès à « ralentir » — en fait à arrêter — la réforme fondamentale qu'il s'était solennellement engagé à appliquer.

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL.

Le gouvernement hindou eût dû, semble-t-il, enregistrer plus de succès sur le plan industriel, puisque dans ce domaine au moins l'application de son programme semblait coïncider avec les intérêts de la classe possédante. Mais cette dernière, sacrifiant à des bénéfices immédiats un développement à long terme dans le cadre d'un plan économique national, a préféré miser sur l'aide capitaliste étrangère plutôt que sur le potentiel productif des ressources et de la main-d'œuvre du pays.

« Si un gouvernement autochtone, écrivait Nehru en 1933 dans son livre « Où va l'Inde ? » prenait la place du gouvernement étranger et maintenait intacts tous les droits acquis (du capital), ce ne serait même plus l'ombre de la liberté »... Aussi le Comité de Planification économique présidé par Nehru recommandait-il, dans l'intérêt du développement industriel du pays, la nationalisation des industries de base.

Mais dès le début de 1948, le ton avait changé, tant pour rassurer les capitalistes hindous que pour attirer les investissements étrangers. (Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point).

Le 17 février 1948, Nehru déclarait au Parlement : « Il n'y aura aucun changement soudain dans la structure économique. Dans la mesure du possible, *les industries existantes ne seront pas nationalisées.* » (Juste un an après, Patel, dans un discours prononcé à Madras, devait dissiper définitivement toute crainte des capitalistes en déclarant que le gouvernement n'envisageait de nationalisation ni dans le présent, *ni dans le futur*). Et le mémorandum qui accompagnait la « Résolution du gouvernement sur la politique industrielle » en date du 6 avril 1948, renouvelait cette assurance en vue de « ramener à son niveau précédent la cote des actions du gouvernement », et achevait de rassurer les capitalistes en leur certifiant qu'*aucune limitation des profits n'était envisagée.*

Or, les chiffres fournis par le Bulletin mensuel de Statistiques des Nations Unies montrent que, rien que pendant la période de 1939 à 1943, les profits industriels avaient augmenté en moyenne de 200 %, alors que la production demeurait pratiquement stagnante. Cette augmentation des profits n'a fait que s'accentuer dans les années suivantes avec l'accroissement de la production dans de nombreuses branches d'industrie.

L'égoïsme criminel de la bourgeoisie hindoue, toléré et encouragé par le gouvernement Nehru, a abouti à une politique économique radicalement néfaste au développement du pays et à son indépendance nationale: Vente à l'étranger de matières premières qui pourraient être transformées sur place; achat de produits finis que l'Inde pourrait fabriquer, et qui engloutissent des réserves de devises qui devraient être consacrées à l'achat de machines et d'équipement industriel; abaissement des tarifs douaniers, ouvrant toute grande la porte au « dumping » étranger; enfin et surtout, conclusion d'une série d' « accords économiques » qui, en fait, livrent l'Inde pieds et poings liés à une exploitation colonialiste déguisée. Cette exploitation ferait bientôt regretter les temps de la domination britannique au peuple hindou, s'il n'était irréductiblement décidé à mener jusqu'au bout une lutte dont il entend bien, cette fois, recueillir lui-même le fruit.

WALL STREET FAIT MAIN-BASSE SUR LES INDES.

Que cette main-mise du capitalisme américain sur l'Inde soit non seulement favorisée, mais encore humblement sollicitée par le gouvernement Nehru, de nombreuses déclarations officielles ou semi-officielles l'ont amplement prouvé, bien avant l'invitation formulée officiellement le mois dernier par le gouvernement Nehru.

Mais le capitalisme américain, s'il était tout prêt à répondre à cette invitation, entendait bien poser ses conditions et s'assurer toutes garanties. Dès novembre 1947, Henry F. Grady, ambassadeur des Etats-Unis, déclarait que les hommes d'affaires américains étaient « très désireux de voir le gouvernement hindou définir clairement sa politique vis-à-vis du travail et du capital privé. »

Il faut croire que Wall Street obtint bien vite les assurances qu'il désirait puisque, dès janvier 1949, sa revue « Business Week » était en mesure d'annoncer : « Nehru est prêt à renoncer partiellement à son idée que 51 % (des actions) de chaque industrie nouvelle doivent appartenir à des nationaux hindous. Il se peut que le mois prochain, à l'ouverture de la session du Parlement consacrée au budget, il tende le rameau d'olivier aux investissements étrangers. Il se peut qu'en même temps une grande partie des projets de nationalisation soient jetés par-dessus bord. »

La justesse de ces « prédictions » vient d'être confirmée sur toute la ligne par les déclarations et décisions du gouvernement au cours de la session budgétaire du Parlement.



A Delhi, comme dans de nombreuses autres villes des Indes, des milliers de familles de travailleurs, réduites à la misère par la diminution constante du pouvoir d'achat des salariés, se trouvent sans abri et obligées de vivre dans la rue, campant sur les trottoirs avec leurs pauvres hardes

LE RETOUR OFFICIEL A UNE POLITIQUE ECONOMIQUE COLONIALE.

La première manifestation pratique de la politique définie à cette session est l'accord que vient de conclure le Gouvernement Nehru avec la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Fonds Monétaire International — dominés par Wall Street — pour un prêt destiné au « développement de l'Agriculture et des Transports ».

Ce marché, qui condamne implicitement à la stagnation l'industrie hindoue, n'aura même pas l'avantage, invoqué par le Gouvernement Nehru, de libérer au profit des achats d'outillage industriel une partie des ressources en dollars actuellement consacrés à l'achat de denrées alimentaires. En effet, les prévisions du Plan sont qu'en *six ans*, on *espère* ensemencer *un dixième* des terres cultivables actuellement en friche.

Un autre aspect typiquement colonialiste de la politique américaine aux Indes est l'orientation que les U.S.A. cherchent à donner au commerce extérieur hindou. En juin 1948, à la Conférence de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, une résolution invitait les pays intéressés à étudier la possibilité de « fournir au Japon les matières premières et autres marchandises qui lui manquent » contre des produits fabriqués et des machines.

En poussant l'Inde dans cette voie, les Etats-Unis recueillent de multiples bénéfices. En ouvrant au commerce hindou un marché considéré jusqu'alors comme un fief à peu près exclusivement anglo-américain, ils acquièrent le droit d'exiger en échange un traitement privilégié dans l'économie hindoue. En outre, ils favorisent la renaissance économique du pays le plus industrialisé d'Extrême-Orient, allégeant ainsi leurs propres charges budgétaires, tout en détournant du marché américain la concurrence écrasante du « dumping » japonais.

Mainmise américaine sur les industries hindoues par l'octroi de prêts et l'investissement de capitaux, dont l'utilisation est dirigée et contrôlée par des experts, des techniciens, des « conseillers » américains; « encouragements » à l'agriculture, accompagnés de « conseils » de ne pas forcer l'allure dans la voie du développement industriel ; orientation des échanges commerciaux dans le sens des exportations de matières premières et des importations de produits fabriqués : n'est-ce pas là un résumé des caractères spécifiques d'une économie coloniale ? L'Inde n'a pas perdu son maître : elle en a changé.

L'INDE, PIECE MAITRESSE DE L'IMPERIALISME AMERICAIN EN ASIE.

L'intérêt subit que les U.S.A. ont manifesté vis-à-vis de l'Inde dès la fin de la guerre ne se cantonne pas au domaine économique : l'Inde a sa place — et non des

moindres — dans le plan gigantesque de domination mondiale de l'impérialisme américain.

Par une série de « Plans » et de « Pactes », les U.S.A. ont fait entrer de nombreux pays et en particulier les puissances coloniales d'Europe, dans leur monstrueuse stratégie dirigée contre les pays démocratiques, et en particulier contre l'Union Soviétique. C'est maintenant vers les pays coloniaux que Wall Street dirige son offensive.

Jamais encore, dans l'histoire colonialiste, on ne vit pénétration aussi « pacifique » que celle par laquelle les U.S.A. sont en train de s'assurer tous les avantages inhérents à la possession des colonies. Au lieu d'organiser une expédition militaire coûteuse et sanglante, n'est-il pas plus simple d'acheter, par l'intermédiaire de la bourgeoisie nationale, un gouvernement que l'on charge de toute la sale besogne d'exploitation directe des masses et de répression antidémocratique et antiouvrière ?

Il n'est point besoin de s'étendre sur l'aspect politique de l'opération : en face de la marche triomphale de la libération en Chine, du combat chaque jour plus âpre au Viet-Nam, en Indonésie, en Malaisie, en Birmanie, l'Inde apparaît aux U.S.A. comme un « facteur de stabilisation » et un bastion du capitalisme en Extrême-Orient.

Notons en passant que la récente décision du Gouvernement hindou de maintenir l'Inde, en tant que République, dans le Commonwealth britannique, n'est pas aussi contradictoire qu'il paraîtrait avec les desseins d'hégémonie des U.S.A. : le souci dominant de ces derniers est de lier aussi étroitement que possible l'Inde au bloc impérialiste. Or, la longue expérience des Britanniques dans ce pays incroyablement complexe, l'influence militaire et économique qu'ils y ont conservée, les désignent tout naturellement pour assurer ce lien. Bien entendu, du fait de sa dépendance actuelle vis-à-vis des U.S.A., la Grande-Bretagne devra se borner à tirer les marrons du feu.

LA GRANDE MISERE DU PEUPLE HINDOU.

De tout ce qui précède, il est facile de déduire que la misère du peuple hindou, qui de tout temps fut quasi proverbiale, n'a pu qu'empirer depuis la fin de la guerre.

La suppression du rationnement alimentaire et du contrôle des prix, décrétée par le Gouvernement Nehru dès son avènement, était peu faite pour y remédier.

En fait, les prix des denrées de première nécessité, qui en août 1947 étaient en moyenne supérieurs de 100 % à ceux de 1939, montèrent en flèche. Le résultat, tel qu'il se reflète dans les chiffres de l'Indice des Prix, fut qu'entre novembre 1947 et mai 1948, l'indice général augmenta de 21 %, de même que l'indice des prix des denrées alimentaires.

Cette situation ne fit que s'aggraver par la suite, entraînant une diminution brutale du pouvoir d'achat tant du prolétariat que des classes moyennes, un abaissement considérable de la productivité des travailleurs sous-alimentés, et une constante menace de famine.

En 1948, le Gouvernement se vit contraint de rétablir le contrôle des prix. Mais il le fit *sur la base des nouveaux prix*, qui étaient dans certains domaines de 80 à 150 % supérieurs à ce qu'ils étaient avant la levée du contrôle.

Les salaires, est-il besoin de le dire, n'avaient pas suivi la même ascension, tant s'en faut : des évaluations sérieuses montrent que, si l'on affecte un même indice de 100 au prix et aux salaires moyens en 1939, cet indice est devenu, en 1948, 400 pour les prix, et 250 seulement pour les salaires.

L'inflation monétaire qui a accompagné cette crise fut telle que la circulation monétaire au 30 juin 1948 était de sept fois celle de 1939.

Cette situation a naturellement provoqué une vive réaction et une agitation croissante chez le prolétariat ouvrier et paysan qui en était la première victime.

De là les séries de grèves qui ont eu lieu au cours de ces dernières années dans toutes les branches de l'industrie, pour soutenir les revendications des travailleurs pour de meilleurs salaires, la sécurité de l'emploi et l'abaissement du coût de la vie. De là aussi les révoltes paysannes contre les exactions impitoyables des propriétaires terriens et du Gouvernement.

Cet éveil croissant de la conscience de classe du prolétariat s'est manifesté par un développement rapide des syndicats — dont le plus important sur le plan national est le Congrès Pan-Hindou des Syndicats (A.I.T.U.C.) — et des organisations paysannes ou Kisan Sabhas.

Mais comme on peut s'en douter, le Gouvernement du Congrès, sous la pression de la bourgeoisie hindoue et du capitalisme étranger, a tout fait pour tenter d'enrayer cette évolution. Au temps de la domination britannique, il avait protesté avec la dernière énergie contre l'étouffement des libertés civiles et des libertés politiques. Mais il y eut plus de fusillades aux Indes entre février et novembre 1948 seulement, qu'au cours des cinq années précédentes...

« *Il y a une chose dont je veux dire quelques mots, car elle est pour moi une des plus vitales, c'est l'extrême privation de libertés civiles dont souffre l'Inde. Un gouvernement qui doit s'appuyer sur l'Acte d'Amendement à la Loi criminelle et sur des lois analogues, qui a supprimé la presse et la littérature, qui met hors la loi des centaines d'organisations, qui maintient les gens en prison sans jugement, et qui fait tant d'autres choses auxquelles on assiste en ce moment aux Indes, est un gouvernement qui a cessé d'avoir même l'ombre d'une justification de son existence.* »

Qui tenait ce langage ? C'est le Pandit Nehru, dans son discours présidentiel au Congrès National à Lucknow, en avril 1936. Il disait encore :

« *Il me semble nécessaire que le Parti du Congrès encourage la formation de syndicats ouvriers et coopère avec ceux qui existent déjà, afin que les combats quotidiens des masses puissent être menés sur la base de leurs revendications économiques et autres doléances.* »

EXIGENCES AMERICAINES ET REPRESSION SOCIALE.

Lorsqu'en novembre 1947, le Dr Grady exprima dans les termes cités plus haut le « désir » du monde des affaires américain de voir le Gouvernement hindou définir sa politique sociale, il n'eut pas à attendre longtemps la réponse: le mois suivant commençait, en effet, une campagne antisyndicale qui s'est développée depuis à un rythme toujours accéléré.

En décembre 1947 donc, le Gouvernement national et les gouvernements provinciaux promulguaient une série de lois sur les conflits industriels qui, si elles diffèrent dans le détail, contiennent toutes les clauses essentielles suivantes :

— arbitrage gouvernemental obligatoire des conflits du travail ;

— caractère irrévocable des sentences d'arbitrage ;

— illégalité des grèves pendant l'arbitrage et pendant que la sentence d'arbitrage est en vigueur.

En outre, cette législation n'oblige pas les employeurs à reconnaître les syndicats, ni à négocier avec eux.

En 1948, la situation déjà critique était encore aggravée par la mise en vigueur dans les provinces de la « Loi sur les Mesures de Sécurité publique », qui révèle à l'analyse une singulière analogie avec la législation de l'Allemagne hitlérienne avant la guerre. En des termes variant avec les provinces, elle autorise la police à arrêter *sans mandat* et à détenir sans jugement toute personne qui agit, *ou qui est soupçonnée* d'agir d'une manière préjudiciable à la Sécurité publique... Elle prévoit en outre des peines d'emprisonnement ou des amendes contre tous ceux ayant abrité ou aidé de quelque manière que ce soit une personne tombant sous le coup des accusations ci-dessus.

Cette législation donna aux Gouvernements toute latitude d'exercer « légalement » une répression effrénée contre tout mouvement démocratique et, en tout premier lieu, contre les organisations syndicales véritables.

C'est en vertu de cette loi que, pour faire avorter la grève des Chemins de fer et des Postes prévue pour mars 1948, on arrêta sous l'accusation de complot contre l'Etat et de préparation au sabotage environ 15.000 militants syndicalistes (les chiffres exacts ne sont pas connus), dont 90 0/0 sont détenus sans jugement. C'est en vertu de cette loi qu'en novembre 1948, 88 des 177 membres du Conseil Général de l'A.I.T.U.C. étaient déjà emprisonnés, — parmi lesquels S. A. Dange, président; S. S. Mirajkar, et S. S. Yusuf, vice-présidents de l'Organisation. C'est en vertu de cette loi que Manek Gandhi, faisant fonction de Secrétaire Général de l'A.I.T.U.C., vient à son tour d'être arrêté le 15 mai.

C'est sans doute aussi en vertu de cette loi que le Gouvernement Nehru vient, comme nous l'apprend un câble reçu le 23 mai, d'interdire le 23e Congrès annuel de l'A.I.T.U.C. qui devait s'ouvrir le 27 mai.. puis, devant l'ampleur des protestations, de n'autoriser ses séances qu'à huis-clos.

Outre ces mesures visant à décapiter le mouvement syndical libre, le Gouvernement Nehru et les gouvernements provinciaux ont appliqué une politique impitoyable de répression, dont la brutalité croissante fut rarement égalée. Il ne se passe pas de semaine que la presse mondiale n'ait à signaler qu'une pacifique manifestation ouvrière ou paysanne a été dispersée par la police à l'aide de bombes lacrymogènes, de coups de bâtons ou de coups de feu, qu'un mouvement revendicatif a été noyé dans le sang, qu'une délégation de femmes protestant contre le traitement inhumain des détenus politiques a essuyé une fusillade...

LA TACTIQUE DU RECOURS AUX SYNDICATS FANTOCHES.

Parallèlement à ces « mesures énergiques », le Gouvernement du Congrès, selon une méthode classique qui a fait ses preuves dans de nombreux pays, a créé et soutient financièrement des organisations syndicales à sa solde. C'est ainsi que la Fédération Hindoue du Travail (I.F.L.), qui a depuis peu disparu sans bruit de la scène syndicale, recevait une importante subvention gouvernementale. La fin de cette subvention a marqué la fin de l'organisation... C'est ainsi surtout que naquit en 1947 le Congrès National des Syndicats Hindous (I.N.T.U.C.) absolument docile non seulement aux ordres du Gouvernement, mais à ceux de la Fédération Américaine du Travail (A.F.L.), dont l'activité très spéciale est trop connue des syndicats libres du monde entier pour qu'il soit besoin d'en disserter longtemps ici... C'est l'I.N.T.U.C. qui prit la tête du mouvement de sabotage de la grève des Chemins de fer en 1948 — ou plutôt, ce sont les *dirigeants* de l'I.N.T.U.C., car grâce à une série d'adroites mesures, l'affiliation à ce syndicat est pratiquement obligatoire dans certaines entreprises, même pour ceux qui n'ont aucune illusion sur son caractère véritable.

La collusion de l'I.N.T.U.C. avec l'A.F.L. ne saurait faire aucun doute. Dès juillet 1948, à l'occasion de la 31e session du B.I.T. à San Francisco où, au mépris de toute justice, l'I.N.T.U.C. représentait le syndicalisme hindou, les délégués de cette organisation rencontrèrent, avec d'autres représentants asiatiques, des dirigeants de l'A.F.L., pour jeter les bases d'une soi-disant Fédération Pan-Asiatique du Travail. Que l'établissement de cette Fédération ne soit pas aussi aisé que ses promoteurs l'avaient espéré, nous est révélé par une brève information de presse du commencement de mai 1949 — que la plupart des journaux ont soigneusement escamotée... et pour cause !

On y apprend, en effet, que M. Irving Brown, le spécialiste des scissions syndicales que l'A.F.L. a envoyé récemment aux Indes pour y exercer ses talents, venait d'y recevoir un camouflet retentissant. En collaboration avec le Conseil Général du T.U.C. britannique et l'I.N.T.U.C., l'A.F.L. avait convoqué à Indore un « Comité préparatoire de la Fédération Pan-Asiatique du Travail », auquel les syndicats des pays du Moyen et de l'Extrême-Orient étaient invités à envoyer des représentants.

Or, au jour fixé pour l'ouverture de la Conférence, seuls étaient présents, outre les organisateurs, deux délégués du Syndicat gouvernemental d'Iran et trois du Pakistant Occidental !... Intimidés par le puissant mouvement d'opposition aux manœuvres scissionnistes de l'A.F.L. qui s'est manifesté sans équivoque dans les masses syndicales, les dirigeants, même réactionnaires, ont préféré s'abstenir.

OU VA L'INDE ?

Les dernières nouvelles reçues de l'Inde montrent que le Gouvernement du Congrès, fort du soutien du capitalisme anglo-américain du State Department et de son intrument docile l'A.F.L., se moque de l'opinion mondiale et ne connait plus aucune retenue. L'arrestation de Manek Gandhi, l'interdiction de séances publiques pour la 23e session du Congrès de l'A.I.T.U.C., l'impassibilité des autorités devant la grève de la faim que les détenus politiques ont dû se résigner à arrêter au bout de 18 jours de souffrances sans avoir obtenu une amélioration de leur sort effroyable — tout fait craindre que Nehru ne s'en tienne pas là.

Pourtant le peuple hindou se refuse à désespérer. Il a derrière lui la puissante solidarité des travailleurs du monde entier, qui tant de fois s'est manifestée en sa faveur par le canal de la F.S.M. Il a pour lui l'Histoire qui prouve que toujours, si longue que soit la lutte, l'unité combative de la classe ouvrière a toujours triomphé du féroce égoïsme de la bourgeoisie décadente.

Il a enfin, pour soutenir son courage, l'exemple du peuple chinois, hier aussi misérable que lui, aujourd'hui libre de se construire enfin une vie heureuse.

Anna ROUSSEAU.

Aux Etats-Unis

Baisse à Wall Street, Chômage et accélération du rendement

Menace de crise économique et dangers de guerre

On se souviendra que lorsque la grande crise économique de 1929-1933 s'abattit sur les Etats-Unis, la masse des petites gens, les petits consommateurs et détaillants furent les plus secoués, les plus complètement pressurés. Deux situations de fait du système économique américain furent à l'époque particulièrement responsables de ce résultat : l'une, l'énorme montant des achats à tempérament d'articles de consommation, l'autre le grand nombre de petites gens jouant à la Bourse, profitant du peu de couverture exigée.

Lorsque la crise s'abattit et que les revenus du peuple s'amenuisèrent en raison du chômage ou pour d'autres causes, beaucoup de frigidaires, de machines à laver, de postes de T.S.F., etc., achetés à tempérament et réglés en partie seulement, échappèrent à leurs acheteurs pour revenir aux magasins des détaillants, qui regorgèrent de marchandises.

Lorsque la crise s'abattit, les titres détenus en comptes à découvert envahirent les Bourses des valeurs en vue de vente, en raison de l'incapacité où se trouvaient leurs titulaires de répondre aux demandes de complément de couverture pour des valeurs en baisse.

Depuis cette crise, le Gouvernement a institué une certaine réglementation. En ce qui concerne les ventes à tempérament, l'Office Fédéral des Réserves a imposé certaines restrictions qui, encore récemment, exigeaient le versement immédiat de 20 % du prix (33 % pour les automobiles), le reliquat ne pouvant s'échelonner au delà de 18 mois, si le prix total dépassait $ 1.000, et non au delà de 15 mois, si le prix total se chiffrait à moins de $ 1.000.

En ce qui concerne les opérations à terme à la Bourse des Valeurs, elles ont été d'abord totalement interdites, puis plus tard, cédant à une pression des milieux financiers, le Gouvernement depuis février 1947 a permis les opérations de Bourse avec une couverture de 75 %.

FACILITES DE PAIEMENT A CREDIT POUR ATTIRER L'ACHETEUR

Cédant à une pression croissante de la part des fabricants de produits finis, désireux d'augmenter leur marché intérieur pour absorber une surproduction menaçante, l'Office Fédéral des Réserves a relâché, le 2 mars courant, les restrictions concernant la vente à tempérament et a autorisé les ventes à tempérament, avec un versement immédiat de 15 % seulement du prix d'achat total, le reliquat pouvant s'échelonner sur une période de 21 mois. Une exception est faite pour l'achat des automobiles, pour lequel le versement immédiat exigé de 33,3 % du prix total est maintenu; toutefois, même pour les automobiles, la période de versement du reliquat échelonnée sur 21 mois est maintenant autorisée.

En ce qui concerne les opérations de Bourse, les milieux de Wall Street avaient depuis de nombreux mois fait pression sur le Gouvernement en faveur d'un relâchement des exigences de couverture, pour attirer un public plus nombreux dans les opérations spéculatives. La Bourse a récemment subi un marasme si persistant que la Bourse des valeurs de New-York s'est lancée dans une campagne de propagande, au prix d'un demi-milliard de dollars, « en vue de persuader le peuple d'acheter des titres ». Le slogan de cette campagne était d'accentuer, selon le système de la « libre entreprise », « le désir de chacun d'avoir une participation dans la propriété des industries américaines » (ainsi déclarait le *Journal of Commerce* du 16 février 1949).

Le véritable but des manipulations financières peut ne pas apparaître derrière cette campagne bruyante de propagande, mais ce but nous est révélé avec toute sa nudité dans les conseils donnés par le « Commentateur de Bourse » de renommée internationale, le Major L.L.B. Angus, dans le *Commercial and Financial Chronicle* du 17 février 1949. Il déclare brutalement : « Si vous voulez réussir à la Bourse, vous devez toujours trouver une *poire plus naïve* sur laquelle vous pourrez vous délester et qui aura tort alors que vous aurez raison ». Le Major considère que le jeu de Wall Street est « tout un art, cette survivance du plus fort, cette démonstration comme quoi l'on est plus malin et plus intelligent que les autres hyènes ». Le conseil qu'il donne à ses clients est « d'acheter au point culminant de la vague de peur... Il faut nous spécialiser dans les vagues et les courbes... de confiance et de peur ».

Les milieux de la Bourse sont parvenus à leur but : ils ont maintenant une nouvelle réserve de « poires plus naïves » sur lesquelles ils peuvent « se délester » depuis que l'Office Fédéral des Réserves a accepté, le 28 mars courant, de réduire à 50 %, à partir du 30 mars, la couverture exigée. L'édition de Paris du *New-York Herald Tribune* rapporte qu'il résulte de cette décision que le premier jour suivant ce relâchement la valeur globale des titres américains a augmenté d'un milliard et demi de dollars. Les « poires plus naïves », toutefois, ne se hâtent pas à mordre à l'hameçon, car le boom escompté à la Bourse des Valeurs ne s'est pas encore réalisé.

ACCROISSEMENT DU CHOMAGE

Ainsi, de par la pression du « big business », deux éléments existant au temps de la grande crise économique et qui ont contribué à la provoquer font de nouveau leur apparition dans l'économie américaine. On ne peut s'empêcher en même temps de constater l'augmentation rapide du chômage. Même les chiffres officiels d'un peu plus de trois millions de chômeurs au 1er mars révèlent une accélération rapide du chômage ces derniers temps. Ces chiffres ont été contestés avec succès dans un rapport documenté en date du mois de mars 1949, soumis par Bruce Waybur et Russ Nixon, des services de la Fédération des Travailleurs de l'Electricité(C.I.O.). Ce rapport expose les lacunes trompeuses dans les méthodes gouvernementales de calcul du chômage et, au moyen d'un système de calcul réellement scientifique, conclut qu'il existait, en février 1949, au moins 4.700.000 chômeurs aux Etats-Unis. Par cette même méthode scientifique, les experts de la Fédération de l'Electricité estiment que le chiffre réel des chômeurs pour le mois de mars 1949 dépassait cinq millions. Ce démenti infligé aux chiffres officiels a fait une telle impression sur l'opinion publique qu'un porte-parole du « big business » tel que le *Journal of Commerce* a lui-même admis dans son numéro du 7 avril 1949 que les évaluations du chômage par l'Office du Recensement étaient trop basses, signalant que pour une période donnée les chiffres sur le chômage publiés par cet Office reflétaient seulement environ 60 % de la diminution des heures de travail industriel pour cette même période.

La première réaction des porte-paroles du gouvernement devant l'inquiétude croissante au sujet des véritables causes du chômage a été de publier des déclarations rassurantes concernant le « chômage saisonnier » en février et d'annoncer une augmentation « saisonnière » en mars, qui démentirait toute théorie d'une tendance générale au chômage. Leurs espoirs pour un relèvement de la situation ont toutefois été rapidement déçus lorsque, contrairement à l'augmentation « saisonnière » de 300.000 personnes rembauchées au cours du mois de mars de l'année dernière, il y a eu 150.000 chômeurs supplémentaires au cours du mois de mars 1949.

LE STRATAGEME DE « L'ACCELERATION DU RENDEMENT »

Un facteur reconnu de l'accroissement du chômage en 1949 est l'augmentation de la production, notamment par le stratagème de « l'accélération du rendement ». L'état d'esprit des employeurs qui, de plus en plus, insistent sur « l'accélération », est bien illustré par les remarques de certains de leurs porte-paroles. La Standard and Poor's Corporation, conseillers financiers bien connus de Wall Street, déclarent dans un récent rapport que, grâce à l'adoption de formules pour économiser la main-d'œuvre et particulièrement grâce au stratagème de « l'accélération », la productivité des travailleurs par heure a été augmentée de 24 % par rapport à 1939 dans l'industrie sidérurgique, de 40 % par rapport à 1938 dans les mines de charbon bitumineux, de 40 % par rapport à 1939 dans les chemins de fer. Le compte rendu mentionne le cas particulier d'une augmentation de 50 % par rapport à 1941 dans une importante compagnie de transports aériens. Le compte rendu conclut ensuite en indiquant l'usage fait des licenciements et des menaces de licenciement pour faire accepter le système de « l'accélération », et déclare galement que les restrictions de production et les licenciements des derniers mois « ont rendu plus modestes ceux qui travaillent encore, leur font mieux apprécier leur emploi et les encouragent à des efforts plus grands ». Le 19 avril 1949, le *Journal of Commerce* déclarait avec satisfaction qu'une « amélioration dans le rendement des ouvriers » est un facteur important tendant à maintenir et « même à augmenter les marges des bénéfices ». Le 25 avril 1949, le même journal parlait d'une « augmentation modérée du chômage » comme quelque chose qui « contribuerait à l'augmentation des bénéfices », parce qu'elle permettrait aux employeurs, notamment dans les entreprises non syndiquées, de se débarrasser de ceux que ce journal appelle des travailleurs « réfractaires ».

LA GREVE CHEZ FORD : LA DEFENSE DES TRAVAILLEURS CONTRE LE SYSTEME DE L'ACCELERATION

La question qui se pose est de savoir jusqu'à quelle limite les ouvriers américains pourront supporter cette « accélération », vu la réduction constante de leur pouvoir d'achat. Les syndicats progressistes tels que la Fédération des Travailleurs de l'Electricité (C.I.O.), ont été à l'avant-garde pour soulever la question et, au cours de leurs négociations collectives, se sont opposés à toute nouvelle tentative d' « accélération ». Là où les dirigeants des fédérations ont voulu rester sourds devant ce problème, la pression des masses de base a, dans certains cas, pris la forme de grèves contre l' « accélération ». Ceci est le principal enjeu de la grève des ouvriers de l'usine de Ford. Tout d'abord les dirigeants nationaux de la Fédération des Travailleurs de l'Automobile avaient hésité à appuyer cette grève, déclenchée par les syndicats locaux de Ford à l'Usine de River Rouge le 5 mai et entraînant directement quelques 60.000 ouvriers et, indirectement, plus de 100.000. Mais comme il s'agissait ou de soutenir la grève ou de se trouver devant une révolte ouverte du syndicat local, les dirigeants de la Fédération des Travailleurs de l'Automobile ont choisi de soutenir la grève et essaient depuis, jusqu'ici sans succès, de négocier un accord susceptible de satisfaire les ouvriers de Ford.

A l'heure ou nous écrivons ces lignes, ces négociations ont apparemment abouti à une impasse. Une dépêche du 16 mai de Détroit annonce que le Gouvernement des Etats-Unis se prépare à intervenir dans cette grève, d'abord par l'intermédiaire du Service Fédéral de Médiation et de Conciliation. Il n'est peut-être pas exagéré de s'attendre à ce que, en cas d'échec de la conciliation, on invoque un « danger pour l'Economie Nationale » et que les clauses de la loi Taft-Hartley entrent en jeu. Rien n'explique mieux peut-être pourquoi toutes les récentes promesses électorales en vue de l'abrogation de cette loi n'ont pas été réalisées et pourquoi les employeurs se sont concertés pour maintenir l'essentiel de cette loi ,même si l'on doit en changer le nom. Il est peut-être intéressant de souligner que M. Ford, d'après la dépêche mentionnée ci-dessus, alors qu'il se déclarait prêt à accepter toute offre de médiation de la part du Gouvernement, a lancé l'accusation bien usée comme quoi il s'agissait d'une grève « politique ». La classe ouvrière mondiale reconnaîtra le son de cloche de cette accusation, si souvent utilisée pour briser des grèves et diviser les travailleurs. Dans le cas actuel, le but est d'inciter les dirigeants nationaux de la Fédération des Travailleurs de l'Automobile à rompre avec le syndicat local en grève : l'on peut simplement espérer que les travailleurs américains verront clair.

AUTRES SYMPTOMES DE LA CRISE ECONOMIQUE

L'accroissement rapide du chômage n'est pas causé uniquement par l'augmentation du rendement par suite du système de l' « accélération », mais bien plus encore par la « surproduction » dans différentes branches de l'industrie, par rapport au pouvoir d'achat des masses

— surproduction qui a abouti à des restrictions de production, des chômages partiels et des licenciements; ceci tout d'abord dans les industries de produits de consommation périssables, puis dans celles de produits de consommation non périssables, ainsi que dans les mines et les chemins de fer. Au moment où nous écrivons ces lignes, le chômage aux Etats-Unis a atteint environ 10 % de la main-d'œuvre disponible ; et les économistes ont traditionnellement considéré ce chiffre de 10 % comme constituant le signal d'alarme annonçant l'approche d'une crise économique.

L'on pourrait établir une liste imposante d'autres faits économiques et de statistiques qui, en dehors du chômage, constituent des indices sérieux des événements à venir. Le 16 mai, par exemple, il a été annoncé par le Ministère du Commerce, que le rendement de la production du pays et des services rendus avait diminué de 9 millions de dollars au cours du premier trimestre 1949 — baisse la plus sérieuse de la période d'après-guerre. Le Ministère du Commerce a également noté les fluctuations suivantes au cours du premier trimestre :

1) Les investissements privés à l'intérieur du pays ont baissé de $ 5.100.000.000, au taux annuel de $ 37 milliards 700.000.000.

2) Les investissements pour de nouvelles usines et pour l'équipement ont baissé légèrement, mais la construction a sérieusement diminué pendant deux trimestres de suite.

3) Les dépenses des consommateurs ont baissé de $ 4.400.000.000, au taux annuel de $ 176.000.000.000.

Il est parfaitement évident que le monde des affaires, malgré tous les atouts qu'il possède, c'est-à-dire : des bénéfices plus élevés que jamais, une loi Taft-Hartley toujours rigoureusement en vigueur pour intimider les travailleurs et les diviser, une suppression des restrictions existantes pour attirer davantage de « poires naïves » à la Bourse des Valeurs, et la combine des ventes à tempérament — manque encore de confiance. Comme le soulignait récemment à Atlantic City Charles E. Lewis, porte-parole du Ministère du Commerce, cette perte de confiance a été un facteur important du malaise récent. Il soulignait le fait qu'au cours d'un seul mois les programmes d'expansion ont été abandonnés, les commandes annulées et un marché favorable à la vente transformé en marché d'acheteurs. Son avertissement sur le besoin de confiance de la part du monde des affaires semble futile : le monde des affaires, pris au piège de son propre système, démontre clairement qu'il sait très bien qu'il se précipite vers une crise économique.

Si la crise est en route, alors les travailleurs américains feraient bien de méditer sur une partie peu diffusée de la déclaration faite par l'Economiste du Gouvernement Léon H. Keyserling, au Comité Mixte du Rapport Economique : Keyserling a estimé que la crise économique de 1929 avait coûté aux hommes d'affaires américains « bien plus de 300 milliards de dollars, soit approximativement le coût en dollars de la Deuxième Guerre Mondiale ». Il a également estimé que le coût d'une autre grande crise, au cours des dix prochaines années, serait d'environ 800 milliards de dollars, soit plus de deux fois et demie le coût pour les Etats-Unis de la deuxième Guerre Mondiale. Selon Keyserling, ces 800 milliards représentent « la différence possible entre 10 ans de prospérité stable et 10 ans de crise et de lent relèvement ».

Dans de telles circonstances, les « businessmen » américains ne seraient-ils pas tentés de considérer une « troisième guerre mondiale » comme beaucoup moins coûteuse qu'une nouvelle crise économique ? Toutefois, on ne peut pas faire les guerres sans le peuple, et les dirigeants du monde des affaires échoueront s'ils formulent de tels projets, à condition que les travailleurs américains soient alertés du danger et s'unissent pour s'y opposer.

Paul MARSH.

La vie syndicale

Les travailleurs ont célébré le Premier Mai d'un bout à l'autre du Monde

Le 1er Mai a été célébré dans presque tous les pays du monde, avec un éclat et une solennité variant avec le stade d'évolution de la lutte de la classe ouvrière.

Partout où la répression antisyndicale fait rage, dans les pays d'Amérique Latine ou dans certains pays du Proche et Moyen-Orient, par exemple, les manifestations publiques furent généralement interdites par le Gouvernement, et les défilés brutalement dispersés par la police, qui parfois blessa ou arrêta des manifestants, comme ce fut le cas au Venezuela et au Liban.

A Paris, plusieurs centaines de milliers de syndicalistes et de membres des organisations démocratiques défilèrent dans les rues, puis se rassemblèrent place de la Bastille pour entendre un discours de Benoît Frachon, Secrétaire Général de la C.G.T. Des manifestations analogues eurent lieu dans toutes les grandes villes de France.

A Londres, quelques incidents marquèrent le défilé, qui avait été interdit par le Gouvernement en vertu de la décision prise le 22 mars à la suite d'une manifestation du Mouvement Fasciste Britannique de Moslay, de n'autoriser aucune manifestation politique. Toutefois, le meeting de Trafalgar Square, où de nombreux orateurs exaltèrent l'unité syndicale mondiale, se déroula avec succès.

Rien ne vint troubler défilés et meetings des autres grandes villes, comme Glasgow, Liverpool et Manchester.

En Tunisie, les deux Centrales Nationales affiliées à la F.S.M., et qui ont réalisé une unité d'action presque complète, organisèrent d'importantes manifestations. Tout permet d'espérer qu'au 1er Mai prochain, il n'y aura plus qu'un seul grand défilé dans les villes de Tunisie.

Aucun compte rendu détaillé ne nous est parvenu encore de la célébration du 1er Mai aux Indes et au Japon. Mais au Viet-Nam, la fête des travailleurs fut marquée de nombreuses manifestations, avec ce double mot d'ordre : contribution de la classe ouvrière à la préparation d'une contre-offensive générale contre les troupes colonialistes — Unité et solidarité de tous les travailleurs au sein de la F.S.M.

En Chine, les travailleurs ont pu pour la première fois célébrer ouvertement la fête internationale des travailleurs, que seules des réunions clandestines avaient marquée jusqu'ici. C'est dire que le peuple chinois, qui fêtait en même temps la fin du régime de terreur que le Kuomintang lui a imposé pendant 22 ans, a donné à ses manifestations grandioses un caractère d'enthousiasme triomphant. A Pékin, Li Li-San, Vice-Président de la Fédération Pan-Chinoise du Travail, a défini dans un discours radiodiffusé les tâches qui incombent au peuple chinois libéré pour reconstruire son pays et défendre la paix.

Dans tous les pays de démocratie populaire, les travailleurs ont célébré, en même temps que le 1er Mai, le progrès remarquable de la reconstruction de leur pays, qui, grâce à l'enthousiasme d'une classe ouvrière qui a conscience de travailler pour elle-même, dépasse les prévisions les plus optimistes.

En U.R.S.S. enfin, où le magnifique Xe Congrès du Conseil Central des Syndicats Soviétiques venait de prendre fin, à l'enthousiasme habituel des célébrations ouvrières, s'ajoutait la conscience que le grand Etat Socialiste avait triomphé des difficultés essentielles résultant de la guerre.

Premier Mai de lutte pour les uns, 1er Mai de triomphe pour les autres. Mais pour tous, certitude que les 1er Mai à venir seront plus beaux pour un nombre toujours plus grand de travailleurs.

Le Xe Congrès des Syndicats de l'Union Soviétique

Du 19 au 27 avril 1949 s'est tenu à Moscou le 10e Congrès des Syndicats de l'Union Soviétique (1).

1.343 délégués y ont participé, représentant 28.500.000 membres de syndicats, groupés en 67 syndicats.

Au Congrès, ont assisté des délégations fraternelles de la F.S.M. et des Organisations Syndicales de : Italie, France, Tchécoslovaquie, Angleterre, Pologne, Australie, Roumanie, Suède, Finlande, Albanie, Corée, Chine, Mongolie, Bulgarie, Autriche, Hongrie, Uruguay, Allemagne et Venezelua. Le Conseil de Liaison des Syndicats Japonais avait envoyé une lettre de salutations au Congrès, regrettant le refus de l'Etat-Major du Mc. Arthur d'autoriser la venue des représentants syndicaux japonais.

Le Président du C.C.S.S., le Camarade V. Kuznetsov, a présenté un rapport sur l'activité du C.C.S.S. Il a indiqué que comme résultat de la victoire du socialisme en U.R.S.S., l'exploitation de l'homme par l'homme avait été abolie à tout jamais, et que l'on avait mis fin aux crises, au chômage, à la misère et aux privations des masses. Le bien-être matériel s'améliorait sans cesse et le niveau culturel des travailleurs s'élevait.

La grande guerre patriotique contre les agresseurs fascistes allemands, qui avaient attaqué perfidement l'U.R.S.S., a été un événement d'une importance capitale dans la vie du peuple soviétique. Le peuple soviétique a consacré toutes ses forces à la cause de la

(1) Voir « Le Mouvement Syndical Mondial » n° 1.

victoire sur l'ennemi. Les peuples de l'Union Soviétique ont remporté une victoire historique sur l'ennemi, ont défendu l'honneur, la liberté et l'indépendance de leur patrie et ont sauvé les peuples du monde entier de la menace de l'asservissement fasciste.

Après la fin victorieuse de la guerre, le peuple soviétique s'est mis, avec un grand enthousiasme, à reconstruire et à développer plus largement l'économie du pays, en accomplissant les grandes tâches en vue de compléter la construction de la société socialiste et d'amener la transition graduelle du socialisme au communisme.

La réadaption de l'industrie a été accomplie dans un court délai; le niveau d'avant guerre de production industrielle a été atteint et dépassé.

LES SYNDICATS DANS LA LUTTE POUR UN PLUS GRAND DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE

La compétition socialiste

L'initiative, le dévouement et l'enthousiasme dans le travail des ouvriers, des paysans, des kolkhoziens et des intellectuels, qui se sont manifestés dans la compétition socialiste, ont été la force décisive permettant l'accomplissement des plans quinquenaux d'avant guerre avant leur terme. Pendant la guerre patriotique la compétition socialiste a permis de mobiliser des réserves économiques innombrables pour aider le front et a contribué à la victoire sur l'ennemi.

Jamais, jusqu'à présent cependant, la compétition socialiste n'avait atteint l'envergure qu'elle a de nos jours. Actuellement elle s'est transformée en un mouvement invincible et vraiment populaire qui comprend plus de 90 % des ouvriers, des ingénieurs et techniciens et des employés.

La participation générale des ouvriers et des intellectuels à la compétition socialiste est la meilleure réfutation de la calomnie malicieuse des ennemis acharnés de l'Union Soviétique — les dirigeants de la Fédération Américaine du Travail — qui parlent du « travail forcé » qui existerait en U.R.S.S.

Les questions de compétition socialiste occupent une place importante dans le travail du C.C.S.S., des Comités Centraux, des Conseils Syndicaux et de toutes les Organisations syndicales. Les Comités d'Entreprise et d'Ateliers et les Groupes syndicaux aident les compétiteurs dans l'élaboration de leurs obligations, font le bilan de la compétition socialiste et diffusent l'expérience des meilleurs producteurs.

Conférences de production

Les Conférences de production sont une des formes les plus efficaces du travail de masse dans le domaine de la production, permettant d'entraîner les larges masses laborieuses à la participation directe à la construction socialiste. Des millions de travailleurs prennent part aux Conférences de production. En 1948, plus de 2 millions de Conférences de production ont eu lieu dans des entreprises industrielles, de transports, de construction et d'agriculture. A ces Conférences, plus de 4 millions de résolutions ont été adoptées ayant pour but l'amélioration de la production. La majorité de celles-ci ont été appliquées.

Les conventions collectives

La conclusion des conventions collectives a lieu dans une atmosphère de grande activité politique et productrice de la part des ouvriers, des ingénieurs et techniciens et des employés. Aux réunions consacrées à la discussion des projets de conventions collectives, 700.000 propositions ont été soumises en 1947 et plus d'un million en 1948. Presque la moitié de ces propositions a trait à des questions de l'amélioration de la production, de l'organisation du travail et des salaires. Les syndicats assurent la conclusion des conventions collectives et le contrôle quotidien de leur mise en application exacte et complète.

Salaires

En Union Soviétique, les salaires sont basés sur l'observation stricte du principe socialiste de la rémunération selon la quantité et la qualité du travail. Les syndicats luttent contre le nivellement des salaires et tendent à établir une forme de rémunération du travail « qui tiendrait compte de la différence entre le travail qualifié et le travail non qualifié, entre le travail pénible et le travail facile », et qui intéresserait les ouvriers à l'accroissement continu de la productivité du travail.

La protection du travail et la technique de la sécurité

Les syndicats assurent le contrôle social et le contrôle d'Etat de la législation pour la protection du travail. Le contrôle d'Etat se fait par l'inspection technique des Comités Centraux des Syndicats. Le contrôle social est effectué par les forces actives militantes qui comprennent 900.000 membres des Commissions pour la protection du travail auprès des Comités d'entreprise et des Comités locaux, ainsi que par des Inspecteurs sociaux. Le C.C.S.S. a cinq Instituts de Recherches Scientifiques et 12 Laboratoires pour la protection du travail, où se font des travaux sur la protection du travail et l'hygiène industrielle, sur la théorie et la pratique de la ventilation et de l'éclairage industrielle. Ces Instituts aident les entreprises dans l'élaboration et la réalisation de mesures d'assainissement des conditions de travail. Comme résultat des travaux qui ont été faits et des énormes dépenses de l'Etat prévues pour l'application des mesures de protection du travail, le chiffre des accidents du travail en Union Soviétique a diminué de trois fois au cours des 20 dernières années et de quatre fois dans certaines branches d'industrie : les industries mécaniques, la sidérurgie et l'industrie chimique.

LE SOUCI DE L'AMELIORATION DE LA SITUATION MATERIELLE DES OUVRIERS ET EMPLOYES ET LES SERVICES POUR LEUR BIEN-ETRE QUOTIDIEN

Les salaires en U.R.S.S. augmentent sans cesse. Cependant la situation matérielle des ouvriers et des employés n'est pas déterminée seulement par les salaires. Il faut y ajouter les dépenses de l'Etat pour l'aide en cas de maladie, les congés de maternité, l'instruction gratuite, les soins médicaux gratuits, etc... Ces dépenses d'Etat, qui augmentent le revenu réel des ouvriers de plus d'un tiers des salaires, croissent également d'année en année.

La politique du Gouvernement de baisser les prix des denrées alimentaires et des produits industriels est d'une importance capitale pour l'augmentation des salaires réels des ouvriers et des employés.

En conséquence de cela, et aussi en liaison avec la hausse des salaires, en 1948, les salaires réels des ouvriers se sont élevés en moyenne de plus de deux fois par rapport à l'année 1947, et la consommation par la population des denrées alimentaires augmente de façon systématique.

Ceci est démontré par le fait qu'en 1948 la vente du pain s'est accrue de 56 % par rapport à 1947, celle du sucre de 2 fois, de la pâtisserie de 45 %, du textile de coton de 56 %, des chaussures de 45 %. La croissance de la construction des habitations est un clair indice de l'augmentation incessante du bien-être du peuple soviétique. Au cours du plan quinquenal d'après guerre, plus de 42 milliards de roubles ont été prévus pour la construction des habitations. Pendant les trois années du plan quinquenal d'après guerre, des habitations ont été construites et reconstruites

dans les villes et dans les cités ouvrières, avec une surface globale de 51 millions de mètres carrés.

Les organisations syndicales assurent leur travail d'amélioration des conditions d'habitation et de vie des ouvriers et des employés avec l'aide de leurs nombreux militants qui se chiffrent à plus de 650.000.

Les assurances sociales

Les assurances sociales dont les frais sont complètement à la charge de l'Etat jouent un grand rôle dans l'élévation du niveau de vie de chaque ouvrier et employé soviétique. Tout le travail des assurances sociales et la répartition des moyens se trouvent entièrement entre les mains des organisations syndicales. Auprès des Comités d'Entreprises et des Comités Locaux il y a des Conseils et auprès des Comités d'Ateliers, il y a des Commissions pour les Assurances sociales. Le chiffre global des militants de ces organismes dépasse 1.200.000.

L'Etat Soviétique dépense des moyens énormes pour l'aide médicale, les mesures d'assainissement et les mesures prophylactiques et l'élargissement du réseau d'institutions médicales.

En 1948 le chiffre des institutions médicales a augmenté de 40 % par rapport à 1947. Les maladies parmi les ouvriers et les employés diminuent d'année en année. C'est ainsi qu'en 1948 le chiffre des maladies avait diminué de 10,6 % par rapport à 1947 et qu'il est maintenant au-dessous du niveau d'avant guerre. En 1948 les syndicats ont envoyé environ 2 millions de personnes pour traitement et repos. Les ouvriers et les employés ne payent que 30 % des frais aux sanatoria et maisons de repos syndicales. Les frais de voyage sont souvent entièrement couverts par les assurances sociales.

L'élévation du niveau culturel des travailleurs

Les syndicats travaillent incessamment pour diffuser les connaissances politiques et scientifiques parmi les ouvriers et employés.

Les syndicats possèdent environ 8.000 clubs, maisons et palais de culture, plus de 8.000 bibliothèques, environ 70.000 « coins rouges » et plus de 5.000 appareils cinématographiques. Les envahisseurs allemands ont sérieusement endommagé les institutions culturelles, y compris celles des syndicats. La plupart de ces institutions ont été reconstruites depuis la guerre. Les organisations syndicales et leurs institutions culturelles organisent de façon systématique des conférences et des rapports sur des questions politiques, techniques et d'instruction générale, des soirées où les novateurs de la production peuvent échanger leur expérience, et des rencontres entre les ouvriers responsables et les jeunes ouvriers. Dans beaucoup de clubs, des bureaux pour la production et la technique fonctionnent avec succès. Les organisations syndicales ont accompli un grand travail en vue d'élever le niveau d'idées et le niveau artistique des loisirs des ouvriers et employés, du point de vue technique et du point de vue général.

Les syndicats consacrent des dépenses importantes à l'éducation politique et au travail culturel parmi les masses. Dans le budget syndical de 1949, par exemple, on a prévu plus de 1.700.000 roubles pour le travail culturel. En outre, les syndicats bénéficient d'une aide substantielle de la part de l'Etat pour la reconstruction, les réparations et l'équipement des institutions culturelles.

La culture physique et le sport

Les syndicats travaillent à la création de la base matérielle et technique pour la culture physique et les sports. Actuellement les syndicats possèdent plus de 4.000 stades, salles de gymnastique et terrains de sport, stations nautiques et stations de ski.

*
**

Les organisations syndicales ont réadapté les formes d'organisation et les méthodes de travail selon les nouvelles tâches de la période d'après guerre.

En 1948 a été tranchée la question de la formation de Conseils syndicaux dans les Républiques, les régions et les districts.

Les réunions générales des ouvriers et des employés sont un moyen important de développer et de consolider la démocratie syndicale. La Réunion générale, exprimant la volonté de la collectivité, est une école pour l'éducation politique des membres du syndicat et pour la formation de militants actifs.

Les organismes syndicaux se basent sur leurs nombreux militants pour tout leur travail parmi les masses. Le nombre de ces militants augmente chaque année, et représente actuellement plus de 9 millions de personnes.

On a créé un large réseau d'écoles du mouvement syndical et de cours du C.C.S.S. et des Comités centraux des syndicats pour l'éducation et la rééducation des cadres syndicaux.

L'ACTIVITE FINANCIERE SYNDICALE

Afin de faire face à leurs multiples activités, les syndicats ont à leur disposition une base matérielle appropriée. L'accroissement systématique du bien-être des ouvriers et des employés contribue à l'augmentation progressive du budget des syndicats qui est alimenté par des cotisations s'élevant à 1 % des salaires des ouvriers et des employés, aussi bien que par l'apport des entreprises rémunératives culturelles destinées aux masses laborieuses.

La majeure partie des revenus du C.C.S.S. et des comités centraux syndicaux est consacrée à l'activité culturelle des masses, au développement de la culture physique et des sports et à l'aide prodiguée sous diverses formes aux membres des syndicats.

Avant la dernière guerre, notamment en 1940, 51,3 % des revenus des syndicats ont été dépensés à des fins culturelles et à l'amélioration du Service de bien-être de la vie quotidienne des ouvriers et des employés ; en 1947 ce chiffre s'est élevé à 56,5 %, en 1948 à 63,8 %, enfin 64,3 % sont prévus pour les mêmes buts dans le budget de 1949.

L'ACTION INTERNATIONALE DES SYNDICATS SOVIETIQUES

Les syndicats appuient entièrement la politique pacifique stalinienne menée par le Gouvernement soviétique. Ils sont solidaires avec tous les syndicats démocratiques du monde entier qui font appel à la lutte contre l'abaissement continuel du niveau d'existence des travailleurs dans les pays capitalistes, dû aux dépenses toujours grandissantes de préparation d'une nouvelle guerre, ainsi qu'avec des syndicats qui luttent contre toute atteinte aux droits démocratiques, à la liberté et aux conquêtes culturelles des peuples.

Les syndicats soviétiques contribuent à la lutte commune pour la paix, en faveur d'une consolidation des forces et de l'unité de la classe ouvrière, cette unité étant la condition essentielle d'une lutte victorieuse des travailleurs pour leurs intérêts vitaux, pour une paix solide et durable.

Les syndicats soviétiques ont toujours aspiré à l'unité internationale de la classe ouvrière. Dans la grande lutte libératrice contre l'ennemi principal de l'humanité — le fascisme — l'unité syndicale mondiale s'est formée et s'est renforcée. Une organisation internationale de la classe ouvrière, une organisation puissante et militante — la Fédération Syndicale Mondiale — fut créée.

Les syndicats de l'U.R.S.S., en prenant une large part active dans l'action de la F.S.M., élargissent et renforcent leurs liens internationaux avec la classe ouvrière des pays étrangers. Durant les années 1944-48, les délégations soviétiques, sur l'invitation des Centrales Syndicales Nationales et des Syndicats des diverses branches industrielles, ont visité 17 différents pays. Pen-

dant la même période, les délégués des Centres Nationaux et de divers Syndicats appartenant à 19 pays se rendirent en Union Soviétique.

LES TACHES DES SYNDICATS SOVIETIQUES

Le 10e Congrès approuva la tendance politique ainsi que le travail pratique du C.C.S.S. Il vota une résolution qui détermine les tâches principales des syndicats soviétiques, à savoir :

Le développement progressif de la compétition socialiste afin d'atteindre et de dépasser les plans économiques du pays, pour l'accomplissement avant terme du quinquennat stalinien d'après guerre ;

L'extension du système d'écoles stakhanovistes, enseignant les méthodes supérieures de la production et le rythme accéléré du travail ;

La spécialisation progressive des cadres d'ingénieurs et des techniciens qualifiés, l'amélioration du fonctionnement des centres de technologie, l'accroissement du nombre des bibliothèques techniques, l'organisation des conférences scientifiques sur les questions techniques.

En ce qui concerne les salaires des ouvriers et des employés, les syndicats doivent obtenir l'application complète et systématique du principe socialiste de rétribution selon le travail accompli, en renforçant le contrôle des masses sur l'application du système établi des rétributions.

Etant donné l'importance pour l'économie nationale de développer la préparation professionnelle des cadres d'ouvriers, le Congrès considère qu'il est nécessaire, pour les établissements scolaires destinés à la formation des réserves de la main-d'œuvre, d'améliorer leur système d'éducation des jeunes ouvriers, en les aidant à s'initier aux méthodes avancées de travail et d'acquérir une maîtrise en technique pratique et en technologie : ces écoles sont tenues de consacrer plus d'attention à la formation politique des élèves et à leur instruction générale.

Dans cette lutte pour atteindre et dépasser les plans économiques du pays, accroître la productivité, améliorer les services du bien-être de vie quotidienne et culturelle des ouvriers et des employés, les conventions collectives sont un des facteurs importants de l'organisation. Il est nécessaire que les organes syndicaux et économiques assurent la conclusion des conventions collectives en temps voulu et qu'ils veillent à l'application rigoureuse des obligations réciproques prévues par les conventions. L'organisation d'un contrôle constant sur l'application totale et exacte des conditions des conventions : voilà le devoir des syndicats.

PROTECTION DU TRAVAIL ET MESURES DE SECURITE

Le Congrès a décidé qu'il était indispensable de poursuivre l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises, d'y introduire à un rythme accéléré la mécanisation des travaux pénibles exigeant beaucoup de main-d'œuvre, de procéder à l'élimination des causes des accidents du travail et des maladies professionnelles.

En cas de construction, reconstruction ou de rétablissement des entreprises, les organisations syndicales doivent veiller à ce que la rationalisation des méthodes de production et la technologie nouvelle y soient assurées et que les mesures sanitaires et de sécurité y soient introduites.

L'AMELIORATION DES SERVICES CONCERNANT LES CONDITIONS MATERIELLES ET LE BIEN-ETRE DE LA VIE QUOTIDIENNE DES OUVRIERS ET DES EMPLOYES

Le 10 Congrès a recommandé aux organisations syndicales d'intensifier le rôle du contrôle public sur le fonctionnement des établissements du commerce et de l'alimentation ; d'inviter les militants syndicalistes à prendre une part plus large dans le contrôle de la construction et des réparations des maisons d'habitation, ainsi que des services du bien-être de la vie quotidienne des ouvriers, employés et des étudiants et élèves.

Les organisations syndicales doivent aider les ouvriers et les employés qui envisagent la construction de leurs maisons d'habitation, à obtenir le terrain et les crédits nécessaires pour acquérir des maisons démontables et le matériel de construction.

LA SECURITE SOCIALE D'ETAT

En ce qui concerne la sécurité sociale d'Etat, le Congrès des Syndicats soviétiques a recommandé au C.C.S.S. et aux Comités syndicaux d'intensifier leur travail et d'assurer l'utilisation rationnelle des fonds d'Etat afin de continuer à élever le niveau d'existence des ouvriers et des employés.

Les organisations syndicales doivent renforcer la direction des conseils d'assurances sociales en invitant les masses laborieuses à prendre une part plus large dans le contrôle du bon fonctionnement des hôpitaux et des cliniques, des dispensaires, jardins d'enfants et des crèches, des centres de nuit prophylactiques, des restaurants de régime ainsi que veiller sur la répartition et le remboursement réguliers des fiches de maladies.

Pour sauvegarder la santé des travailleurs et des employés et dans le but de diminuer le nombre des maladies et le traumatisme, le Congrès estime nécessaire que les principales mesures sanitaires, de salubrité et d'hygiène soient incluses dans les contrats collectifs.

L'ELEVEMENT DU NIVEAU CULTUREL DES TRAVAILLEURS

La tâche des syndicats, c'est l'éducation des travailleurs, une extension plus large des connaissances techniques et scientifiques, la propagande des meilleures œuvres de la littérature soviétique d'avant-garde et des Arts ; le développement intensif de la personnalité artistique des travailleurs, des employés, de la jeunesse étudiante et des enfants ; ensuite, l'amélioration du fonctionnement et de l'activité des Palais, des Maisons de Culture et des Clubs, le renforcement de leur direction.

Dans les proches années à venir, il faut envisager la création de clubs et de bibliothèques dans toutes les grandes entreprises, ainsi que des « coins rouges » et des bibliothèques ambulantes, dans tous les autres établissements.

Considérant que le rôle le plus important des journaux « Trud », « Les Syndicats » et « L'Aide aux Comités d'entreprises et Comités locaux » est l'éducation des travailleurs et le développement progressif des compétitions socialistes, le Congrès propose aux rédacteurs de ces périodiques d'accorder une attention spéciale au renforcement des liens avec les masses d'électeurs, à l'extension de la critique bolcheviste des lacunes dans le travail et dans l'organisation syndicale et économique, en mettant en évidence l'expérience et l'activité des syndicats.

Les Comités centraux, les Conseils syndicaux et les Organisations syndicales doivent prendre les mesures nécessaires pour l'extension, sur les masses les plus larges, des sports et de la culture physique, pour la création dans toutes les entreprises de groupements sportifs ainsi que dans tous les centres de machines tracteurs, des sovkhozes, les Universités et les écoles techniques, englobant dans ces groupements un grand nombre de travailleurs, des cadres, des ingénieurs, des techniciens, des employés et des étudiants ; la direc-

tion des sociétés sportives et de la culture physique doit être améliorée.

LE TRAVAIL D'ORGANISATION DES MASSES

Le Congrès approuva la fusion des syndicats des branches similaires, la création des Conseils syndicaux dans les Républiques, les régions et les districts, ainsi que les mesures tendant au développement de l'organisation, au renforcement des syndicats et à l'amélioration de leur travail.

Le Congrès a estimé que le renforcement de l'organisation syndicale est la tâche la plus importante à atteindre et que le rôle des comités d'usines et des fabriques, ainsi que des comités locaux et d'ateliers et d'autres groupements syndicaux doit être accru dans la vie industrielle et publique des entreprises et des établissements.

Il a également estimé nécessaire le développement progressif de la démocratie syndicale par un système de comptes rendus et d'élections régulières, correspondant à la durée prévue des pouvoirs et par la critique la plus large des fautes et lacunes du travail des syndicats.

L'ACTIVITE FINANCIERE DES SYNDICATS

Pendant la période qui est couverte par le rapport présenté au Congrès, le budget des syndicats s'est triplé. Les dépenses des syndicats destinées à des fins culturelles, au bien-être et à l'aide matérielle aux membres des syndicats s'accroissent tous les ans.

Il est indispensable de continuer l'accroissement des dépenses pour les services culturels et le bien-être de la vie quotidienne des syndiqués, en diminuant en même temps les frais administratifs des syndicats.

Le Congrès a recommandé aux organes syndicaux de s'assurer de la présentation régulière des comptes et de la publication des rapports financiers.

En ce qui concerne l'activité internationale des syndicats soviétiques, le Congrès a adopté la résolution suivante :

« Le 10e Congrès des Syndicats prend acte de la participation effective des syndicats de l'U.R.S.S. dans le mouvement syndical international ainsi que de la création des liens d'amitié avec les syndicats des pays étrangers en lutte pour l'unité mondiale de la classe ouvrière. Cette unité est la condition indispensable à la lutte victorieuse des travailleurs pour la défense de leurs intérêts vitaux, la sauvegarde d'une paix solide et durable dans le monde entier.

« Le Congrès approuve l'action internationale du C.C.S.S. tendant à l'élargissement et à la consolidation des liens entre les syndicats soviétiques et les syndicats des pays étrangers, pour le renforcement de la Fédération Syndicale Mondiale, contre les scissionnistes du mouvement ouvrier international.

« Le Congrès appuie totalement la politique extérieure du Gouvernement soviétique, la politique stalinienne de paix et d'amitié entre les peuples, politique exprimant les aspirations les plus ardentes et les intérêts vitaux des travailleurs du monde entier.

« Le Congrès exprime sa gratitude chaleureuse au Gouvernement de l'U.R.S.S. pour son appui actif et systématique des propositions de la F.S.M. à l'O.N.U. défendant les intérêts des travailleurs du monde entier.

« Le Congrès charge le C.C.S.S. d'élargir par tous les moyens possibles les liens d'amitié avec les syndicats des pays étrangers, de consolider l'unité ouvrière internationale et de rester dans l'avant-garde du mouvement ouvrier dans sa lutte pour une paix solide et pour la démocratie. »

LES NOUVEAUX STATUTS DES SYNDICATS SOVIETIQUES

Le 10e Congrès a voté les nouveaux Statuts des syndicats de l'U.R.S.S., déterminant les formes d'organisation, les méthodes de travail et les règlements intérieurs de la vie syndicale pour la période de transition graduelle allant du socialisme au communiste. Les Statuts établissent les droits et les obligations des syndiqués, assure le développement élargi de la démocratie syndicale, de la critique et de l'auto-critique en tant que moyens principaux pour l'amélioration du travail des syndicats et l'intensification de l'activité des ouvriers et employés.

Le chapitre consacré à la « structure d'organisation syndicale » fixe en termes pratiques la procédure des comptes rendus et des élections dans les organes syndicaux, ainsi que les obligations de ces derniers d'appliquer la démocratie syndicale la plus stricte. Toutes les élections dans les organes syndicaux se font au vote secret.

Le schéma et le caractère du travail des organes syndicaux sont exposés en détail dans les trois chapitres, à savoir : III, IV et V.

Les Statuts fixent la durée des pouvoirs des organes syndicaux.

Le Congrès des Syndicats de l'U.R.S.S. est l'organe suprême des syndicats soviétiques ; il est convoqué au moins une fois tous les quatre ans.

Dans l'intervalle, entre les sessions du Congrès, c'est le Conseil Central des Syndicats de l'U.R.S.S. qui assume la direction de toute l'activité des syndicats. Le C.C.S.S. poursuit son travail en s'appuyant sur les syndicats industriels et les comités centraux. Chaque syndicat est fondé sur une organisation de base. Un chapitre spécial des Statuts est consacré au fonctionnement de ces organisations de base. Les tâches et la structure des comités d'usines et de fabriques, des comités locaux et jusqu'aux groupements syndicaux y sont exposés en détail. Les tâches importantes et les responsabilités des organisations de base sont également traitées dans le préambule et dans d'autres parties des Statuts. Le chapitre VI des Statuts : « Les fonds des syndicats », établit l'orientation principale et les règles qui régissent l'activité financière des syndicats.

⁂

De nombreux délégués des syndicats étrangers, qui ont assisté au 10e Congrès, ont pris la parole afin de transmettre aux syndicats soviétiques les salutations de leurs organisations ; ils furent accueillis chaleureusement par tous les délégués du Congrès.

⁂

Le 10e Congrès a élu les 175 membres et les 57 suppléants du C.C.S.S.

La Commission de Vérification des Comptes, comprenant 17 membres, a été également élue.

La première séance plénière a élu le Président du C.C.S.S. : le camarade V. Kuznetsov ; les Secrétaires : les camarades I. Gorochkine, K. Kuznetsova, A. Ossipov, N. Popova, L. Soloviev et M. Tarasov. A cette séance plénière, le Présidium du C.C.S.S. comprenant 33 membres a été également élu.

MESSAGE DES DELEGUES ETRANGERS AUX SYNDICATS SOVIETIQUES

Lettre Collective

Les représentants des organisations syndicales étrangères et ceux de la Fédération Syndicale Mondiale, qui ont participé au Xe Congrès des Syndicats Soviétiques, ont, par l'intermédiaire du Secrétaire Général de la Fédération Syndicale Mondiale, Louis Saillant, adressé le message ci-dessous au Présidium du Conseil Central des Syndicats de l'U.R.S.S.

« Au Présidium du Conseil Central des Syndicats de l'U.R.S.S., à Moscou.

« Chers Camarades,

« Nous, délégués des organisations syndicales, qui avons été invités par le Conseil Central des Syndicats de l'U.R.S.S. à participer à son Xe Congrès, nous avons adressé cet-

te lettre collective, afin d'exprimer notre profonde reconnaissance et notre gratitude envers vous. Votre réception a été très cordiale et fraternelle et nous tenons à vous dire que nos sentiments envers vous sont empreints de la même sincérité et de la même sympathie fraternelle.

« Votre X[e] Congrès a fait sur nous une profonde impression. L'enthousiasme des délégués, la nature des problèmes discutés par le Congrès et les méthodes employées pour les résoudre, confirment la vitalité et l'activité de vos syndicats, aussi bien que le sentiment de responsabilité de la part des militants syndicaux.

« Votre amour profond et sincère pour la paix et pour l'amitié entre les peuples, qui se manifestait à votre X[e] Congrès était pour nous d'intérêt capital. Le désir manifesté par votre Congrès quant à la réalisation accélérée du plan quinquennal de la production dans votre économie socialiste, nous a prouvé que les syndicats soviétiques s'orientaient vers la consolidation et vers le développement des conquêtes sociales de votre pays.

« La démonstration impressionnante du 1[er] Mai, à laquelle nous avons assisté, nous a convaincu de la part active prise par le peuple soviétique dans l'Etat et dans la vie publique de ce pays. Nous avons compris que ce jour férié — le 1[er] Mai — était la fête de toute la population laborieuse de l'Union Soviétique.

« Pendant notre séjour dans l'Union Soviétique, nous avons obtenu la conviction que les peuples de l'U.R.S.S. désiraient la paix et recherchaient la coopération avec la population laborieuse et les peuples de tous les pays, ainsi que leur amitié. Nous vous donnons l'assurance que nous allons propager dans nos propres pays et par l'intermédiaire de nos organisations respectives nos impressions et nos remarques.

« Nous vous prions une fois de plus, chers Camarades, d'accepter toute notre gratitude et nos meilleurs et sincères vœux de succès pour le travail futur des syndicats soviétiques et le développement ultérieur du bien-être matériel et culturel de votre pays. »

La lettre est signée par les délégués des organisations syndicales de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Hongrie, du Venezuela, des Pays-Bas, de l'Italie, de la Corée, de la Chine, de la République Populaire de Mongolie, de la Pologne, de la Roumanie, de l'Uruguay, de la Finlande, de la France, de la Tchécoslovaquie et de la Suède, ainsi que par le Secrétaire Général et la Fédération Syndicale Mondiale, Louis Saillant et de Giuseppe Di Vittorio, faisant fonction de Président de la Fédération Syndicale Mondiale.

Imprimerie AVOUKA 3, rue des Cloys — PARIS-XVIII[e]

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Le Gérant Louis SAILLANT

